

Défense de la langue française



N° 236
avril - mai - juin 2010

Du président

- 2 Aux lauréats...
Angelo Rinaldi,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Échanges franco-russes.
Claire Goyer
8 Culture et diplomatie.
Jacques Legendre
11 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 14 Que fait le voisin ?
Kurt Gawlitta
16 Remerciements
de *Quentin Dickinson*.

Le français en France

Vocabulaire

- 21 L'Académie gardienne
de la langue.
22 Mots en péril.
Jean Tribouillard
23 Acceptions et mots nouveaux
24 Idiotisme.
Bernie de Tours

- 25 Notre pain quotidien.
Pierre Delaveau
28 Tête de chapitre.
Bernard Moreau-Lastère
30 Actualité de la néologie.
Anne-Marie Lathière

Style et grammaire

- 34 Unités de mesure.
Armand Hadria
35 Petits rappels.
Jean Tribouillard
36 *Se voir* + infinitif.
36 *Envie* - À l'*envi*.
Délégation du Cher
38 Trop de « moins » nuit !
Jean-Pierre Colignon
39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon,
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
44 Vive les chiens !
Bernard Leconte
45 Mystère et ministère.
Katell Penanhoat-Bruckert
46 Ils l'ont dit...
Jean-Pierre Colignon

- 47 Monde ou mondial.
Robert Vallée
48 Éloge de la dictée.
Françoise de Oliveira
50 Les jeux de mots
d'*Alfred Gilder*.

Comprendre et agir

- 52 Des volcans et des îles.
Ange Bizet
54 De l'Académie des
inscriptions et belles-lettres
55 Conférence de presse.
Marceau Déchamps
56 Ras-le-bowl !
Michel Masson
58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
60 Mots croisés de Melchior.

Nouvelles publications

- 61 *Jacques Dhaussy*
Christian Nauwelaers
Nicole Vallée

I à XVI Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2010-2

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0313 G 83143

Du président

Aux lauréats du prix Richelieu 2010



Jean Quatremer, à gauche, et Quentin Dickinson.

Le 27 mars, c'est dans la salle Hugo de l'Institut de France, à l'issue de l'assemblée générale de DLF, que notre président Angelo Rinaldi, de l'Académie française, a accueilli, félicité et récompensé deux célèbres journalistes : Quentin Dickinson et Jean Quatremer (voir p. II).

Je voudrais faire l'éloge de M. Quentin Dickinson et de M. Jean Quatremer, quitte à les faire rougir parce que je ne pense pas pouvoir économiser les épithètes ni même cacher, dirai-je, l'envie que je leur porte puisque, au fond, je suis un journaliste de radio raté. J'ai fait dans ma jeunesse différentes tentatives de stages, de ceux que l'on effectue quand on a entre 20 et 30 ans et, régulièrement, j'étais

recalé ou par ma voix ou par ma tendance fâcheuse à m'enfoncer dans les relatifs, dans ce que Proust appelait « ma triste purée de *que* ».

Je salue en vous deux également des essayistes, des écrivains...

Je voudrais dire combien votre combat est difficile ainsi que paradoxal, puisque vous êtes à Bruxelles, c'est-à-dire sur les frontières de ce que je n'appellerais pas un empire, parce que le français n'est pas un empire, mais une patrie spirituelle, et que le paradoxe est qu'un pays non membre de l'Union impose sa langue. C'est ainsi que la semaine dernière le maire de Dijon a reçu, pour je ne sais trop quelle raison, quatre lettres en anglais ! Alors, je pense qu'on pourrait trouver à Bruxelles un fonctionnaire qui écrivît aux maires de nos principales villes de France en anglais ou peut-être même en polonais, parce que justement il y a une diversité qui ne me semble pas respectée.

Écrivains en même temps que journalistes, vous accédez à une actualité mouvante et vous y apportez dans le commentaire, tout le monde me l'a dit, des qualités qui vous ont fait distinguer par cette institution qui, contrairement à ce que l'on croit, n'est pas vénérable mais qui est tout simplement chaque jour à inventer, parce que je pense que l'Académie française, et ceux qui sont directement liés à elle le savent, est une institution qui doit sa survie et sa pérennité à la gratuité de son ambition.

J'ai souvent dit que la France est le seul pays au monde qui ait dressé un palais à la gloire de la nuance, ce qui nous ramène à la grande richesse du français que M. Quentin Dickinson et M. Jean Quatremer défendent si bien.

Ils se seront aperçus dans l'intervalle que s'ils avaient été chefs de service je ne serais pas certain, aujourd'hui, qu'ils me reconduisent dans mes fonctions. Cela ne diminue en rien l'amitié et la chaleur, que j'espère méditerranéenne par ce temps gris, avec laquelle je voudrais leur remettre le prix Richelieu 2010, immédiatement, sans phrases, j'espère sans chichis d'apparat.

C'est pourquoi je leur demande de s'approcher de cette tribune pour que je puisse le faire, en notant que M. Jean Quatremer a un nom que l'on trouve dans certains romans français – j'ai vérifié, il y a un Quatremer chez Balzac. En revanche, M. Dickinson, par la sonorité de son nom, redouble le plaisir que l'on a de lui donner le prix Richelieu 2010.
Je vous demande de les applaudir.

Angelo Rinaldi
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le
français
dans le
monde

Échanges franco-russes



Vue de la fenêtre de ma chambre dans le « sanatorium » d'Ivanteevka, à 25 km de Moscou, par moins 30 °C. C'est dans ce bâtiment des années 1950 que s'est déroulé, du 24 au 30 janvier, le 19^e séminaire de l'Association des enseignants de français de Russie (AEFR), présidée par Jeanne Aroutiounova. Véritable

général en chef d'un état-major dynamique et efficace, organisatrice de ce séminaire depuis dix-neuf ans, elle accueillait cette année 200 participants venus de 96 villes de cet immense pays, de Grozny (Tchéchénie), de Makhatchkala (Daguestan), d'Inta (République des Komis), de l'Oural et même de Riga (Lettonie) et d'Erevan (Arménie). Certains avaient affronté deux jours de voyage pour assister au séminaire. Professeurs d'université, de lycée, grammairiens, linguistes, étudiants (beaucoup de femmes, comme partout majoritaires dans l'enseignement), tous venus se ressourcer dans leur spécialité, la langue française. Côté encadrement, 33 intervenants avaient répondu à l'invitation de la présidente avec un plaisir renouvelé, pour certains depuis des années, de France et de Belgique surtout, mais aussi de Suisse, du Canada, du Danemark et même des États-Unis, tant se révèlent toniques ces échanges intenses autant humains que culturels. Le français reste encore – c'est de longue tradition – la langue préférée des Russes, qui n'ignorent rien de l'accord du participe passé avec *avoir*, de la concordance des temps ou de l'emploi du subjonctif, non plus que de Rivarol ou de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Ils ont gardé de bonnes méthodes d'enseignement.

L'amour de la langue et de la culture fait le reste. Le programme fut riche et varié tout au long de journées bien remplies. Didactique des langues, féminisation des noms, régularisations orthographiques, mais aussi identité européenne, mondialisation des échanges, langues de service et langues de culture. Nous devons chacun nous acquitter de plusieurs interventions au cours du séminaire. Le défi de la communication multilingue européenne que j'ai exposé au cours de l'une d'entre elles fut une nouveauté pour ce public. En revanche, une participante m'a confié avec regret que le français souffre de la concurrence de l'anglais, comme ailleurs dans le monde. Les services culturels français ainsi que les Alliances françaises restent actifs et soutiennent de multiples projets, j'ai pu m'en rendre compte, mais ont moins de moyens qu'autrefois. Ce n'est pas un « scoop ».

L'attrait de promenades en forêt n'étant pas de saison, les programmes de détente furent nombreux : concerts, films, chansons, improvisation théâtrale, pots d'accueil, pots d'au revoir contribuèrent à l'ambiance chaleureuse et sympathique qui n'a cessé de régner. Cette année est particulière puisqu'en France comme en Russie se succéderont des manifestations culturelles tout au long de l'année 2010, officiellement déclarée « Année croisée France-Russie/Russie-France ». Cette année sera donc jalonnée par une grande variété de manifestations dans le domaine de la culture, mais également dans ceux du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la recherche scientifique, de l'enseignement et du sport (www.afr-russe.fr).

Gageons que le 20^e séminaire déjà prévu pour l'an prochain sera un grand moment et que ce 20^e anniversaire sera célébré avec faste pour le plus grand plaisir de ses participants, russes et franco-phones. Souhaitons longue vie aux échanges franco-russes dans tous les domaines.

Claire Goyer



Culture et diplomatie

En matière de politique culturelle extérieure, le paradoxe français est saisissant.

Notre pays est à l'origine du concept de « diplomatie culturelle » depuis la création, en 1883, de l'Alliance française. Cette fondation est désormais la tête de pont d'un réseau de plus d'un millier d'Alliances françaises, associations de droit local disséminées sur les cinq continents. À cela s'ajoutent 154 services de coopération et d'action culturelle au sein de nos missions diplomatiques et 144 instituts et centres culturels français placés sous l'autorité des ambassadeurs. La France dispose ainsi, encore aujourd'hui, d'un réseau culturel à l'étranger universel, le plus dense au monde. Ce réseau peut compter sur la compétence de personnels culturels passionnés. Il est alimenté par un « désir de France » qui ne faiblit pas et qui va même croissant au sein des puissances émergentes que sont la Chine, l'Inde et le Brésil. Le capital de sympathie dont jouit la France à l'extérieur de ses frontières s'appuie, en effet, sur un héritage culturel et intellectuel sans cesse renouvelé et dont les valeurs humanistes sont universellement reconnues.

Malgré cet extraordinaire potentiel de rayonnement, nous apparaissions aujourd'hui dépassés. Notre diplomatie culturelle est battue en brèche par l'activisme intense déployé par nos concurrents. [...] À la source de ce paradoxe préoccupant, la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, que j'ai l'honneur de présider, a identifié deux causes principales : un défaut persistant de stratégie et une dégradation sensible des moyens de notre présence culturelle à l'étranger.

Dans ses multiples rapports sur le sujet, notre commission a ainsi déploré l'illisibilité de notre politique culturelle extérieure,

« *profondément handicapée par la multiplicité de ses opérateurs et par l'absence d'un pilotage stratégique clair* ». Or, en l'absence de maître à bord et de projet mobilisateur, « *une politique publique n'est pas en mesure de défendre ses moyens auprès de Bercy* ». Aussi l'évolution du budget de notre coopération culturelle est-elle sans appel : notre réseau culturel à l'étranger a connu une réduction drastique de ses moyens budgétaires au cours de la période récente, évaluée à près de - 20 % sur les trois dernières années. Les crédits de fonctionnement de nos instituts et centres culturels à l'étranger sont ainsi passés de 52 millions d'euros en 2006 à 36 millions d'euros en 2009, et les subventions et les crédits d'intervention de 104 à 89 millions d'euros dans la même période¹. Dans ces conditions, notre commission a régulièrement interpellé le gouvernement sur le fait que « *notre réseau culturel, en profonde restructuration, navigue à vue et se trouve en proie à une démobilisation préoccupante* ».

La ligne directrice de notre message culturel à l'étranger est pourtant claire. Notre pays a fait de la diversité culturelle et linguistique le fer de lance de sa diplomatie d'influence. Dans le cadre d'une mondialisation dominée par les industries culturelles anglo-saxonnes, la France et ses partenaires francophones ont milité sans relâche, sur la scène internationale, en faveur du dialogue interculturel et de la reconnaissance des spécificités de la création artistique vis-à-vis de la logique du marché. [...]

Afin de continuer à défendre avec vigueur ce message à l'étranger, la France doit s'appuyer sur une stratégie cohérente et des moyens renforcés [...]. C'est précisément dans ce sens que les commissions de la culture et des affaires étrangères du Sénat ont modifié substantiellement le projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État, adopté en première lecture par notre Haute Assemblée le 22 février 2010.

¹. *Suivi juridique et technique de la mise en œuvre du projet de création d'une agence pour l'action culturelle extérieure*, rapport de Dominique de Combles de Nayves, remis au ministre des Affaires étrangères et européennes le 2 octobre 2009.

Le français dans le monde

Ce texte procède à la création d'une nouvelle catégorie d'établissements publics, appelés « *établissements publics contribuant à l'action extérieure de la France* ». [...]

Le contexte actuel de crise a eu tendance à reléguer le rayonnement culturel et linguistique au rang de préoccupation secondaire. Or, nous devons garder à l'esprit que l'effet de levier de l'image de la France à l'étranger est considérable pour le dynamisme de notre économie, en particulier de son secteur touristique. Le moteur du tourisme en France, c'est la volonté de millions d'étrangers de venir à la rencontre d'une histoire, d'un savoir-vivre, d'une gastronomie, d'un patrimoine, d'une langue..., bref, d'une culture dont l'image est admirablement valorisée à l'étranger par les personnels de notre réseau culturel.

L'adoption du projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État par le Parlement, espérons-le très prochainement, devrait ainsi démontrer que la France reste déterminée à répondre présente à l'ensemble de ces rendez-vous capitaux. Il est temps pour notre pays de ne plus subir le mouvement actuel. Il lui faut s'imposer comme une force d'impulsion et une puissance novatrice dans la mondialisation. Comme aimait à le rappeler Charles de Gaulle : « *La France n'est réellement elle-même qu'au premier rang.* »¹

Jacques Legendre*

1. Le texte complet (3 pages A4) est disponible sur le site www.langue-francaise.org, rubrique « documents », « articles-dossiers », ou par courrier sur simple demande au secrétariat.

* Président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat et secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Les brèves

de la francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Suisse :
Le XIII^e Sommet de la Francophonie devant avoir lieu à Montreux du 20 au 24 octobre 2010, la Suisse entendait donner un lustre particulier à la 15^e Semaine de la langue française et de la Francophonie (20-28 mars) : une soixantaine d'associations et nombre de personnalités ont participé, dans dix-sept villes de Suisse romande, de Suisse alémanique et du Tessin italo-phonie, à des expositions, concerts, conférences, films, émissions radiophoniques, concours et spectacles.

La Délégation à la langue française de Suisse romande en a assuré les préparatifs, tandis que le Département fédéral des affaires étrangères et l'OIF ont veillé à la coordination des activités.*

La ministre jurassienne Élisabeth Baume-Schneider, présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, a souligné, dans le programme des manifestations, que la langue française, « véritable joyau », était non seulement la langue de la liberté, mais aussi de la créativité, de la joie de vivre et de la confiance en l'homme.

—
Sur le site de la Biennale de la langue française, on peut lire le compte rendu de la 23^e Biennale (Sofia, 29 octobre - 1^{er} novembre 2009) et les vœux qu'elle a adoptés, dont celui-ci : « La 23^e Biennale de la langue française souligne l'importance du projet de Dictionnaire des écrivains balkaniques d'expression française et souhaite qu'il reçoive les appuis universitaires et financiers qu'il mérite. Elle souligne également l'importance de voir traduire les auteurs francophones dans les langues des pays du sud-est de l'Europe et, réciproquement, de publier en français les écrivains de ces pays, en particulier pour les faire connaître des professeurs de français de toute la Francophonie.»*

* www.biennale-lf.org/

—
OIF*
 À l'occasion des 40 ans de la Francophonie, Olivier Bleya a publié *Voyage en Francophonie, une langue autour du monde* (éditions Autrement, 64 p., 12 €).
 Le Crefeco*, sis à Sofia (Bulgarie), publie *Horizons*

francophones, des Balkans au Caucase, pour donner aux élèves un aperçu de la francophonie dans cette région.

Le prix Ibn Khaldoun-Senghor récompensera la traduction de l'arabe en français et du français en arabe d'ouvrages de sciences humaines.

—
 Jean-Pierre de Launoit, président de l'Alliance française, Erik Orsenna, de l'Académie française, et Bernard Pivot ont publié dans *Le Monde* (9 mars 2010) un article intitulé « L'Alliance française, la grande oubliée », qui se termine ainsi : « La modernité de son organisation, qui fait reposer les échanges culturels sur un partenariat véritable, incarné par des interlocuteurs étrangers généreux et passionnés, la souplesse de son financement, fondé sur les ressources propres et un soutien public maîtrisé, lui donnent aujourd'hui la conviction d'incarner l'avenir. »

—
L'Institut français du Royaume-Uni, situé en plein cœur de Londres, fête le centenaire de sa création. Sa bibliothèque

Les langues de l'Europe

est dotée du plus important fonds français à l'étranger.

—

Québec :
Impératif français a remis son Prix citron aux Jeux olympiques de Vancouver.
Vient de paraître aux éditions Liber : Main basse sur la langue, idéologie et interventionnisme linguistique au Québec, de Lionel Meney (512 p., 40 \$).

—

États-Unis
Les francophones d'Harlem ont établi un programme bilingue à l'école PS 125.
À Brooklyn, l'école PS 84 ouvrira une classe d'immersion français-anglais.
Une petite école de Columbia (Missouri), qui propose déjà des classes d'immersion en français pour des enfants de 3 à 6 ans, accueillera à la rentrée prochaine des enfants de 2 ans.
L'association Éducation française Greater Houston va organiser, pour la rentrée prochaine, des classes « après l'école » de français pour les élèves de 5 à 16 ans.
Sur l'internet, Framlink est un nouvel annuaire qui recense toutes les entreprises francophones implantées aux États-Unis.

Site : www.framlink.com/
Le Codofil commercialise une plaque minéralogique en français pour la Louisiane, afin*

de « promouvoir l'identité francophone tout en levant des fonds pour [les] programmes d'immersion en français ».

—

Montpellier accueillera les 39^{es} Championnats du monde de scrabble francophone, du 14 au 21 août.

—

« Variétés, variations et formes du français », tel sera le thème du colloque organisé par l'ASDIFLE*, le 23 et le 24 septembre, à l'École polytechnique (Palaiseau).

Renseignements : 34, rue de Fleurus, 75006 Paris,
 site : <http://asdifle.org/>

—

Les 27^{es} Francophonies en Limousin auront lieu du 23 septembre au 2 octobre. Leur objectif est de « faire connaître le travail de créateurs qui ont en commun d'avoir choisi le français comme mode d'expression, qu'ils viennent de pays francophones ou qu'ils aient opté pour notre langue à titre personnel ».

Renseignements : 11, avenue du Général-de-Gaule, 87000 Limoges,
 tél. : 05 55 10 90 10,
 site : www.lesfrancophonies.com/festival-francophone/festival-2010

—

Le 24^e Festival international du cinéma francophone en Acadie se tiendra à Moncton

et à Dieppe, du 23 septembre au 2 octobre.

Renseignements : Film Zone,
 140, rue Botsford, bureau 27,
 Moncton, Nouveau-Brunswick,
 Canada E1C 4X5,
 site : www.ficfa.com/2009/

—

Le 25^e Festival international du film francophone de Namur aura lieu du 1^{er} au 8 octobre.

Renseignements : 175, rue des Brasseurs, 5000 Namur, Belgique,
 Site : www.fiff.be

—

C'est Athènes qui accueillera le 7^e Congrès panhellénique et international des professeurs de français, du 21 au 24 octobre. Il aura pour thème :

« Communiquer, échanger, collaborer en français dans l'espace méditerranéen et balkanique ».

Renseignements : 43, rue Marni,
 104 38 Athènes, Grèce,
 tél. : +30 210 52 45 644,
 site : www.apf.gr

Françoise Merle

*ASDIFLE

Association de didactique du français langue étrangère

*CREFECO

Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale

*CODOFIL

Conseil pour le développement du français en Louisiane

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

Que fait le voisin ?

Venu de Berlin pour participer, le 27 mars, à l'assemblée générale de DLF, notre ami Kurt Gawlitta y a prononcé cette allocution.

Avez-vous déjà entendu parler d'un « paradise coach » ? Je vous aide. Pensez à l'Église ! Oui, c'est un prêtre. L'Église protestante, surtout, fait des efforts extraordinaires afin de se mettre en valeur aux yeux des jeunes. Elle chante, pendant le culte, des gospels et désigne tout événement d'une certaine importance par des noms anglo-américains. Mais le « paradise coach » est une invention d'un humoriste. Sans exagérer, on dirait que les humoristes sont de notre côté ou même adhérents de notre association. Mais il paraît que les agences de publicité ne regardent pas les émissions comiques à la télévision. Il y a trop de protagonistes parmi eux qui poursuivent leur objectif publicitaire bien connu, c'est-à-dire remplacer la langue allemande par les anglicismes ou les pseudo-anglicismes.

C'était aussi le cas dans notre société des chemins de fer semi-privatisée avec ses « *Service point* », « *McClean* » et « *Call a bike* » jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau ministre des Transports publics, le Bavarois Peter Ramsauer. Il venait juste de prescrire aux fonctionnaires de son ministère de laisser la « *task force* » à la défense nationale lorsque le P.-D.G. de la Société des chemins de fer, Rüdiger Gruber, prenait l'initiative de revitaliser notre langue pour le contact avec les clients qui, auparavant, se sentaient marginalisés. Les actions comme celle-ci de la part des autorités publiques renforcent, évidemment, notre rôle dans la discussion publique.

Mais les choses ne se développent pas toujours dans notre sens. J'ai publié, en 2004, un roman futuriste et satirique, *La Bouche vendue*, en pronostiquant la situation de la langue allemande en 2010. Un projet de loi permettrait l'emploi de la langue anglaise devant les tribunaux. Après coup, on peut me considérer comme un devin de village. Pourquoi ? Les Länder de Rhénanie-Westphalie et de Hambourg ont

Remerciements de Quentin Dickinson



Après les félicitations du président de DLF (voir p. 2), Quentin Dickinson fut le premier à prendre la parole. Faute de place, nous reportons au prochain numéro la publication du discours de Jean Quatremer.

Le prix Richelieu, nous avait-on dit, *vient récompenser les journalistes francophones qui défendent la langue française.*

D'emblée, ceci aura constitué, pour mon confrère Jean Quatremer comme pour moi-même, un sujet d'étonnement. En effet, le français est à la fois le fonds de commerce et l'outillage de tout journaliste qui rédige dans cette langue, et comment imaginer que notre profession tout entière ne fasse pas preuve d'un zèle de tous les instants à en défendre l'acquis, les contours et la spécificité ? Le maçon ne méprise pas la pierre, pas davantage que le menuisier ne néglige son rabot.

Mais voilà : le sentiment du plus grand nombre, c'est que la presse française pratique une langue appauvrie, défigurée, désincarnée ; le devoir d'informer s'apparenterait à un exercice aseptisé, et s'affranchirait de la vocation sensuelle de la langue ; le style télégraphique aurait pris la place du style tout court.

C'est que notre profession est de celles auxquelles rien n'est épargné, et tout est reproché. Par essence, nous nous adressons à tous et à chacun, et les projecteurs de l'actualité éclairent aussi – et cruellement – nos imperfections et nos faiblesses.

Je soutiens cependant que la très grande majorité de mes confrères est parfaitement consciente du rôle normatif qui est le sien. Le journaliste – et pas seulement celui de l’audiovisuel – jouit du pouvoir exorbitant, qu’il a en partage avec l’Académie qui siège en ces lieux, de faire naître, d’accoupler, et de tuer les mots, de populariser tel néologisme et d’accréditer tel tour de phrase.

Monsieur le Président, je vous l’accorde, l’exercice par nous de ce pouvoir est perfectible ; il n’est pas toujours à l’abri d’une critique fondée et recevable. Il n’empêche : les belles-lettres ne sont pas l’affaire du journaliste ; celui-ci se doit de communiquer les éléments factuels, et l’éventuel commentaire qui les prolonge, en des termes qui excluent l’ambiguïté. Du coup, le verbe lourdement explicite chasse le nom commun, qui pourtant ramasserait l’idée en une synthèse aérienne ; l’allusif, le lyrique, les figures de rhétorique s’en trouvent bannis.

Cependant, ma conviction est entière qu’à l’intérieur de ces paramètres restrictifs une certaine élégance, une vivacité gauloise, une contribution modeste mais véritable à la vie de notre langue, restent possibles.

Dans l’annonce qui a été faite de l’attribution de ce prix à mon confrère et à moi-même, il est dit que *nous défendons bec et ongles et contre vents et marées la langue française*, en milieu hostile, faut-il comprendre. Cette accolade ressemble étrangement à une citation à l’ordre de l’armée, ce dont Jean Quatremer, en particulier, se félicite.

En fait, il ne s’agit plus ici de la nature ni du produit fini de notre travail de journaliste, mais bien plutôt de notre instinctif engagement de citoyens européens.

Lorsque nous nous insurgons contre le recours systématique à l’anglais en salle de presse de la Commission européenne, lorsque nous condamnons la proportion désormais écrasante de Britanniques et Irlandais préposés à la communication des institutions européennes, lorsque nous stigmatisons l’usage en réunion, par des francophones, de la langue anglaise, alors même que l’interprétation simultanée est assurée, à travers la langue française, c’est la conception même de la construction

magiciens du verbe, il y a d'éblouissants francs-tireurs et il y a aussi des industriels du tirage. Nous, journalistes, nous tenons des premiers le goût du travail individuel, et, des seconds, nous nous rapprochons par le volume de celui-ci.

Mais nous savons où se trouve notre place : notre littérature à nous est certes cent mille fois remise sur le métier, mais elle n'en demeure pas moins éminemment périssable.

Ceux que vous avez choisi d'honorer aujourd'hui, et qui en sont encouragés, se voudraient d'honnêtes et modestes artisans, qui, parmi bien d'autres, ne se distinguent que par la profondeur et la durée de leur engagement pour la langue française.

Vive l'Europe ! Vive le français !

Quentin Dickinson, journaliste, est né en 1949.

Formation : facultés de droit et des lettres, diplômé des Universités du Kent, de Lausanne et de Bruxelles.

Carrière : stagiaire à la Commission européenne (1970). Correspondant Europe de la Radiodiffusion-télévision irlandaise RTE (1972-1973). Présentateur à RTL Télé-Luxembourg (1974). Correspondant permanent adjoint à Bruxelles, TF 1 et Radio France (1975-1976). Correspondant permanent à Bruxelles, Radio France (1976-1977 et 1978-1980). Présentateur à France-Inter et à France-Culture (1977). À Radio France : chargé de mission auprès du directeur de l'information (1980-1981), délégué aux opérations exceptionnelles (1981-1982), chef du bureau de Bruxelles (1982-1986), chef de cabinet du président-directeur général (1986-1989), chef du bureau de Bruxelles (1990-2000), directeur délégué auprès du président, chargé des affaires européennes (depuis 2001).

Autres activités : maître de stage à l'Université libre de Bruxelles (1978-1988). Chargé de cours à l'École supérieure de journalisme de Lille (1985-1995), puis à l'Institut européen Robert-Schuman (1993-1994). Auditeur de la 48^e session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (1995-1996). Maître de conférences à l'ENA (depuis 2007).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du mérite, des Arts et des Lettres, et du Mérite agricole.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

POUSSE n. f. xv^e siècle. Déverbal de *pousser*.

1. Le fait d'apparaître et de croître. *La pousse des cheveux. La pousse des dents chez le nourrisson. La pousse des bourgeons, des feuilles au printemps. Un arrosage régulier et une bonne exposition favorisent la pousse des plantes.*

2. Jet nouveau, branche ou feuille nouvelle que produisent les arbres, les arbustes, les plantes ou les légumes à certains stades de leur développement, notamment au printemps. *Le bouleau a déjà ses premières pousses. L'endive est une pousse de chicorée sauvage que l'on cultive à l'abri de la lumière.*

Fig. ÉCON. **Jeune pousse**, entreprise de création récente, innovante et à croissance rapide. *Les jeunes pousses se rencontrent surtout dans les secteurs de pointe tels que les biotechnologies et les techniques de l'information. Doit être préféré à l'anglais start up.*

3. PATHOL. ANIMALE. Nom usuel de la dyspnée chez les chevaux.

4. Altération du vin qui le rend trouble. *La pousse se caractérise par une fermentation et un dégagement de gaz carbonique. (On dit aussi la tourne.)*

PRÉPOSITION n. f. xiv^e siècle. Emprunté du latin *praepositio*, « action de mettre

avant, préposition », dérivé de *praeponere*, « placer, mettre devant ; préférer », lui-même composé de *prae*, « devant, avant », et *ponere*, « poser ».

GRAMM. Mot invariable qui introduit un complément et précise la relation sémantique l'unissant au terme dont il dépend. *À, de, chez, pour, avec, par, dans, après, malgré sont des prépositions. Durant, moyennant, excepté, vu sont des participes employés comme prépositions. [...]*

L'emploi des prépositions obéit à des règles fixées par l'usage et, s'il arrive que l'on ait le choix entre deux d'entre elles (être aimé par ses enfants ou de ses enfants), il convient de ne pas substituer arbitrairement telle préposition à telle autre. Ainsi, la relation d'appartenance entre deux groupes nominaux se marque par la préposition de et non à (la voiture de Julie) ; le complément de lieu constitué d'un nom de personne ou de profession ne peut être introduit que par chez (aller, être chez le coiffeur), etc. ; la préposition sur ne peut traduire qu'une idée de position, de supériorité ou de domination, et ne peut en aucun cas être employée à la place de à ou de en pour introduire un complément de lieu désignant la région, la ville où l'on se rend, où l'on se trouve (travailler à Paris, aller à Lyon, en Provence).

* Extraits du fascicule POURSUIVRE à PRÉSIDENT (15 avril 2010) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

INGÉNU, UE adj. Du latin *ingenuus*.

Qui a l'honnêteté d'un homme libre, qui a une innocence franche.

« *Il est difficile de se fâcher longtemps contre les personnes ingénues : elles désarment.* » (**Diderot.**)

Simple, naïf, en parlant des choses.

« *Un air réformé, une modestie outrée, la singularité de l'habit ne relèvent pas le mérite ; ils le fardent et font peut-être qu'il est moins pur et moins ingénu.* » (**La Bruyère.**)

INGÉNUITÉ n. f. Franchise naturelle et gracieuse.

« *Jugez par mon ingénuité combien j'ai l'âme sincère.* » (**Scarron.**)

INGÉNUITÉ, NAÏVETÉ

« *Ces deux mots désignent le naturel et la simplicité ; mais l'étymologie y met une nuance : l'ingénuité est ce qui est propre à une personne libre ; la naïveté exprime seulement ce qui est natif. De là vient que l'ingénuité est toujours un éloge, tandis que la naïveté touche quelquefois à une simplicité trop grande, à une sorte de niaiserie.* » (**Littré.**)

INTEMPÉRANCE n. f.

1. Ce qui est opposé à la modération, à la juste mesure, de quelque espèce d'excès qu'il s'agisse :

« *Cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul.* » (**Bourdaloue.**)

2. Particulièrement, vice opposé à la sobriété.

« *Leur intempérance (des hommes) change en poison mortel les aliments destinés à conserver la vie.* » (**Fénelon.**)

3. Intempérance de langue, trop grande liberté qu'on se donne de parler.

« *Une intempérance de langue difficile à pardonner.* » (**Diderot.**)

4. On parle aussi d'intempérance de plume.

« *On devrait châtier l'intempérance de plume qu'on remarque à tant d'auteurs.* » (**Saint-Évremond.**)

JOBARD, ARDE adj. D'une crédulité allant jusqu'à la sottise.

Qui a l'honnêteté d'un homme libre, qui a une innocence franche.

« *Si tu gardes ces goûts-là [...], les camarades diront que tu es un fameux jobard.* » (**A. France.**)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

ACHETEUR PIONNIER (pour : *early adopter*) : Client friand de toute nouveauté.

ASSISTANT, -E D'ACHAT (pour : *personal shopper*) : Professionnel, employé par un magasin ou exerçant à son compte, qui dispense aux clients des conseils personnalisés ou se charge d'effectuer à leur place certains achats. Note : On trouve aussi, dans le domaine de la mode, les termes *styliste personnel*, *-elle* et *styliste privé, -e*.

ENTRETIEN D'EMBAUCHE MINUTE, forme abrégée **ENTRETIEN MINUTE** (pour : *job date, job dating, speed networking*) : Forme organisée de rencontres en groupe et en temps limité, pour des personnes à la recherche d'un emploi.

INTERNALISATION (pour : *in-sourcing*) : Prise en charge, par une entreprise ou une organisation, de certaines activités qu'elle renonce à confier à un tiers, pour des raisons économiques ou stratégiques.

LECTEUR DE POCHE (pour : *pocket shopper*) : Appareil permettant au client de lire les codes à barres des produits choisis.

MERCATIQUE (pour : *marketing*) : Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services, en adaptant, le cas échéant, sa production aux besoins du consommateur.

PONT D'OR (pour : *golden hello*) : Avantage exceptionnel proposé à une personne pour l'inciter à rejoindre une entreprise.

RENCONTRE EXPRESS (pour : *speed date, speed dating*) : Organisation de rencontres croisées au sein d'un groupe dans un temps limité.

VACHE À LAIT (pour : *cash cow, cash machine*) : Produit, activité ou entreprise dégagant des profits élevés, le plus souvent grâce à une rente de situation.

* Extraits de «Vocabulaire de l'économie et des finances», publiés au *Journal officiel* le 2 mars 2010. Signalons aussi, publié le 4 février 2010, le «Vocabulaire de l'environnement». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Idiotisme

C'est une construction ou une association de mots, autrement dit une expression, propre à telle ou telle langue. Sa traduction littérale correspondrait à une ineptie ou à une incongruité : quoi qu'il en soit, à une incompréhension de l'interlocuteur. Chaque langue a ses idiotismes et, la nature humaine étant unique sur toute la planète, il s'avère qu'à tel ou tel idiotisme dans une langue correspond un idiotisme de même sens dans une autre langue, quand ce n'est pas dans toutes les autres. Le mot vient de l'adjectif grec *idios*, « qui appartient en propre à ». On est très loin de l'adjectif péjoratif *idiot*, à l'origine signifiant « être étranger à un métier ». D'où le glissement vers des quasi-synonymes tels que *crétin*, *bête*, *imbécile*, *stupide*, *abruti*, *insensé* (pour rester poli).

Il y a donc des **latinismes**, des **hellénismes** (pour le grec), des **germanismes**, des **anglicismes**, des **hispanismes**, des **slavismes** (pour le russe, par ex.). La langue française a ses **gallicismes**.

Exemples : en français, *on paie les pots cassés*, alors qu'en portugais « on paie les fèves » (*pagar as favas*). En français, *on ménage la chèvre et le chou* ; en espagnol, « on brûle un cierge à Dieu et un autre au diable » (*se encende una vela a Dios y otra al diablo*). En France, *il pleut des cordes* ; en Angleterre, « il pleut des chats et des chiens » (*it's raining cats and dogs*). Les Français *filent à l'anglaise*, les Anglais « filent à la française » (*take French leave*).

Bernie de Tours

Notre pain quotidien

Les **grains** des céréales assurent l'essentiel de l'alimentation humaine, apportant des sucres condensés, surtout l'amidon, et un peu de protéines, de nature chimique assez différente selon les cas et en proportions variables. On ne doit pas parler ici de graine, mais d'un fruit sec, un **caryopse** selon le terme botanique savant, venu du grec *karyon*, « noyau ». Faute de place seront négligés ici le seigle, céréale des pays froids et des terres pauvres, l'orge, originaire comme le blé de la Mésopotamie, l'avoine, le millet et le sorgho, enfin le riz. Pourquoi ne prépare-t-on généralement pas de pain avec le riz et l'avoine ? En raison de la faible teneur en gluten et de la conformation des grains d'amidon de petite taille.

Pour l'**amidon**, produit de haute condensation en glucose, c'est à la meule qu'il faut se référer pour en comprendre le nom. En grec ancien, on appelait celle-ci *mylê* ou *mylos* et, en latin, *mola*. Comme une partie du grain échappait à la meule, des auteurs anciens eurent l'idée, mal fondée, d'attribuer cette qualité à l'un des constituants du grain, en fait majoritaire. Il en viendra *amylon*, puis *amidum* en latin médiéval (XIII^e s.), puis *amidon*.

Plus tard, à la Renaissance, sera introduit *gluten*, mot latin qui signifiait « glu, colle, gomme ». Le **gluten** est un mélange de protéines de consistance molle et élastique. Dans le pâton du pain, il lie les grains d'amidon.

Assez longtemps conservé en silo et évolué sous l'effet de l'oxygène de l'air, le grain est broyé, puis la farine subit un tamisage qui laisse passer la farine fine – on parle de **fleur** – et retient les **issues**, formées des enveloppes et parois cellulaires, dont le **son**, non alimentaires chez l'homme, cela en proportion variable en France selon une décision ministérielle prise chaque année. C'est le **blutage** qui écarte le son – **bluter** (*buleter*, *beluter* jusqu'au XVI^e siècle) vient du moyen

Le français en France

haut allemand *biuteln*. Pour le pain blanc, le taux de blutage est de 72-75 % et on parle de **refus** (25 à 28) pour la portion écartée correspondant à la partie périphérique du grain, comportant l'embryon ou germe riche en protéines et en vitamines. Donc, un pain très blanc qui apparaît comme un luxe est en réalité un pain moins intéressant d'un point de vue nutritionnel. En temps de disette, le refus peut s'abaisser. Le **pain complet** a retrouvé la faveur des connaisseurs.



Jadis, le paysan apportait son grain au moulin et reprenait la farine obtenue pour la préparation du pain dans le four domestique ou dans l'un des **fours banaux**. Dans les *Lettres de mon moulin*, Alphonse Daudet raconte la détresse de maître Cornille, car les grandes ailes de son moulin vénérable ne tournaient plus du fait de la concurrence implacable des installations modernes. C'est en 1834

qu'est apparu le mot **minoterie** pour désigner une telle usine, puis l'industrie de la **mouture** dans son ensemble. L'origine est l'expression de capacité latine *hemina*, trouvée chez Catulle et Pline, et conduisant à **minot**, une ancienne mesure de grains.

Dans les civilisations sémitiques, le pain se consomme en galettes cuites avec ou sans fermentation. Selon les prescriptions du Coran, celle-ci est considérée comme impure. Dans la Bible, plusieurs témoignages font état du **pain azyne**, c'est-à-dire obtenu sans action de la levure. Réalisée sous l'influence du **levain** comme aussi des **levures** dispersées sur les enveloppes des fruits, du raisin en particulier, la préparation du pain fermenté aurait commencé en Égypte du temps de Toutankhamon, vers 1350 ans avant J.-C. La nature de cette transformation a longtemps paru mystérieuse, voire maléfique. Elle ne sera comprise qu'au début du XIX^e siècle, avec la mise en évidence des **ferments**. En 1833, les pharmaciens Payen et Persoz séparèrent de l'orge germée, qui fournit le malt, un « **ferment figuré** », c'est-à-dire qui figure à l'observation microscopique. Il

attaque le grain d'orge en utilisant le glucose, présent en petite quantité, mais aisément dégradé. Pour ce ferment fut forgé **diastase**, du grec *diastasis*, « séparation ». Mais Büchner, en 1897, isolera de la levure de bière une substance qui fait fermenter, la zymase, et il en viendra **enzyme**, depuis *zymê*, mot grec dérivé de *zein*, « bouillir », et symétrique de *fermentum*. Du genre masculin selon l'Académie française, du féminin pour d'autres, *enzyme* est devenu un terme générique pour ces innombrables catalyseurs naturels qui accélèrent les réactions de décomposition et celles de biosynthèse. La science qui en dérive est l'**enzymologie**.

Levure et **levain** proviennent au XII^e siècle le premier de *levatura*, pour un mélange d'herbes convenant à la fermentation alcoolique des grains d'orge menant à la fabrication de la cervoise – le nom savant de la levure est *Saccharomyces cerevisiae*, qui rappelle le substrat sucré, la nature fongique et le nom de la boisson – et le second du bas-latin *levamen*, morceau de pâte ayant fermenté et qui, mêlé à la pâte neuve, sert à la faire lever. **Du pain au levain. Faire du levain. Ce levain est trop vieux. La parabole du levain** dans le Nouveau Testament, etc. Un second sens est figuré : ce qui peut faire naître et développer certains sentiments, certaines passions violentes. **Un levain de discorde, de révolte.**

Or les langues romanes et germaniques ont exploité les deux sources : l'idée d'un accroissement de volume du pâton se retrouve dans l'italien *lievito*, le castillan *levadura* et l'allemand *Hefe*, en liaison avec *heben*, « lever, soulever ». L'idée d'ébullition est présente dans l'anglais *yeast*, depuis le verbe grec *zein*, « bouillir, fermenter ». (*À suivre.*)

Pierre Delaveau

NDLR : Les professeurs Jean Costentin et Pierre Delaveau viennent de publier *Café, thé, chocolat. Les bienfaits pour le cerveau et pour le corps* (Odile Jacob. 288 p., 23,90 €).

Tête de chapitre

Au commencement, comme il se doit, il y a la tête, *caput* en latin. Cette tête latine a enfanté un diminutif, *capitulum*, dont le sens a évolué au fil du temps : signifiant « petite tête » au II^e siècle avant J.-C. ; puis « chapiteau, partie supérieure d'une colonne » au I^{er} siècle, toujours avant J.-C. ; ce substantif latin en vint ensuite à signifier « chapitre, division de livre », autrement dit, en-tête d'une partie du livre, au III^e siècle après J.-C. ; enfin, « partie, article d'une loi » au VI^e siècle. On saisit parfaitement les rapports qui unissent ces différents sens et qui expliquent leur filiation.

À l'époque médiévale, disons du X^e au XV^e siècle, de nombreux monastères, abbayes et couvents essaimèrent à travers l'Europe ; en France, Cîteaux, Clairvaux, Cluny sont parmi les plus connus. Dans ces établissements religieux, les moines suivaient (plus ou moins) la règle que le fondateur de l'ordre auquel ils appartenaient avait établie ; c'est ainsi, par exemple, que les bénédictins, ces moines réputés pour leur patience (un travail de bénédictin)... et leur liqueur (la bénédictine), obéissaient à la règle de saint Benoît, par qui leur ordre fut fondé en 529. Or, parmi les obligations quotidiennes auxquelles ils étaient soumis, la plupart de ces religieux, les bénédictins et les autres, dominicains, franciscains..., avaient à se rendre chaque matin à une réunion comportant trois parties, au cours de laquelle ils débattaient des divers problèmes propres à leur vie monastique, dans le domaine tant matériel que spirituel.

La première partie était liturgique. On y priait mais on y lisait aussi, en début de séance, soit un article de la règle de l'ordre, soit un passage de l'Évangile, autrement dit un « chapitre » de quelque ouvrage édifiant. En foi de quoi, c'est le cas de le dire, on en vint à donner le nom de **chapitre** à l'assemblée des moines et à la réunion



elle-même. La salle de l'abbaye dans laquelle se tenait cette assemblée prit donc, très logiquement, le nom de **salle capitulaire**.

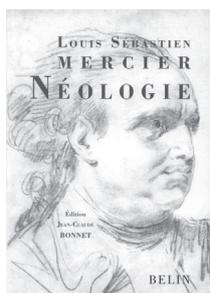
La deuxième partie était administrative. On y débattait des sujets concernant la vie matérielle de la communauté. Tous ceux que leur statut autorisait à le faire pouvaient donner leur avis sur les problèmes traités, ils avaient **voix au chapitre**, ainsi dit-on encore des personnes possédant le droit d'intervenir dans un débat. Il pouvait arriver aussi qu'on ait motif à établir un arrangement, une convention entre membres. On nommait cette convention **capitulation**, d'où **capituler**, « établir une convention », puis, à partir du XVI^e siècle, « se soumettre » à celle-ci.

La dernière partie, le chapitre des coupes, était disciplinaire. Les moines avouaient alors leurs manquements à la règle, confessaient leurs fautes, indiscutable motif pour les réprimander, ou, si l'on préfère, pour les... **chapitrer** !

Bernard Moreau-Lastère

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Actualité de la néologie



Dans le numéro précédent de la revue, nous avons présenté Louis Sébastien Mercier, membre atypique de l'Institut, et brièvement évoqué l'essor de la néologie au XVIII^e siècle, à partir des travaux de Jean-Claude Bonnet. Nous nous proposons maintenant de préciser, à travers l'apport de L. S. Mercier au lexique, quelques questions soulevées par la création de mots nouveaux.

C'est dans ce contexte politique et philosophique agité que Mercier composa la *Néologie*, rédigée, semble-t-il, entre la Révolution et le Consulat, à partir de notes de différentes époques. Cette œuvre est en effet l'aboutissement d'une longue réflexion sur le langage, commencée bien avant la Révolution et qui fit l'objet de nombreux opuscules¹.

La *Néologie* se présente comme un dictionnaire d'environ 3 000 mots – créés par Mercier ou empruntés à d'autres écrivains – que son auteur a volontairement affranchi des règles ordinaires du genre, sans même respecter toujours le refus des contraintes revendiqué dans la préface². Témoins de cette liberté l'absence de références étymologiques et – sauf exceptions – d'appareil grammatical

1. Parmi ces opuscules, on peut citer *De la littérature et des littératures* (1778). Mercier fut d'abord un auteur prolifique de drames et de comédies. Les ouvrages les plus importants publiés avant la *Néologie* sont : *L'Utopie de l'an 2440* (1771), le *Tableau de Paris* (2 tomes en 1781, 12 tomes en 1788) et le *Nouveau Paris* (1798).

2. « Il est donc inutile de prévenir le lecteur que j'ai fait ce Vocabulaire d'abord pour moi... m'embarrassant fort peu de savoir si cela entrait ou n'entrait pas dans la composition d'un ouvrage de cette espèce » (préface p. 20).

(mention de « nom », « verbe »...), ainsi que le remplacement des définitions traditionnelles par des anecdotes, des proverbes, des digressions philosophiques ou politiques. Le procédé était destiné à laisser au lecteur « *le mérite de son idée ou de sa sensation* »¹.

Mercier fait aussi appel à des citations de collaborateurs ou d'écrivains : Voltaire, Rousseau, Diderot, Rétif de la Bretonne... pour les néologismes, Amyot et surtout Montaigne, pour les mots anciens, colorés et vigoureux, qu'il souhaite réhabiliter. On trouve même, à l'entrée « prosélitisme » (*sic*), une simple phrase de Mirabeau contenant ce mot.

Le *Vocabulaire* est très sélectif. Sont exclus certains termes isolés – comme *néologisme*² ou *guillotine*³ (remplacé par *décaput*) – ou certaines catégories de mots. Mercier bannit les termes qui concernent les techniques, les sciences et les arts, ainsi que les métiers. Il ne retient que ceux qui intéressent personnellement l'écrivain, le penseur, l'homme politique. On trouve par exemple une entrée « *Madame Angot* » avec, pour seul commentaire, une critique rédigée par un inconnu. Mercier refuse également d'introduire dans son ouvrage l'argot, les mots trop libres ou les calembours qui choquent son goût pour la décence et, à une vingtaine d'exceptions près, les mots apparus pendant la Révolution : « *La plupart [de ces expressions] sont bizarres... elles appartenaient à la tourmente des événements... Gens reposés, attendez le Tacite... il viendra.* »⁴ Le recul semblait nécessaire à l'ancien conventionnel qui portait désormais un jugement sévère sur le langage « *brutal et dépravé* »⁵ en usage depuis la Révolution.

1. Préface, p. 10.

2. « *Quand j'intitule cet ouvrage Néologie, qu'on ne l'appelle donc pas "Dictionnaire néologique". Néologie se prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise* » (préface, p. 5).

3. Mercier était indigné de l'opprobre que pourrait jeter cette machine sur le nom de son inventeur.

4. Préface, p. 9, note 1.

5. *Nouveau Paris*, 91, « *Palais égalité. Ci-devant Palais Royal.* »

La préface de la *Néologie*, dont le plan est sinueux et incertain comme celui de *L'Art Poétique* d'Horace dont il s'inspire, a été rédigée par Mercier pour exposer les arguments qui justifiaient son entreprise : goût universel des hommes pour la nouveauté ; besoin de désigner des réalités nouvelles et d'exprimer des sentiments inédits par des mots nouveaux ou renouvelés grâce au contexte, à un emploi métaphorique... ; caution d'hommes célèbres¹. Mais le principal objectif de la préface est de proclamer la liberté de l'écrivain qui énonce les règles qu'il impose à la néologie et se défend contre ceux qui l'accusent de « *dégénérer en licence* »².

Dans le *Vocabulaire*, Mercier illustre les conditions indispensables à l'admission d'un mot nouveau par l'exemple d'**amatrice**. Au terme d'une sorte de conte voltairien, il déclare accepter la féminisation contestée d'**amateur** et il en donne les raisons :

- le mot répond à un **besoin**, correspond à une réalité existante, comme en témoigne une phrase de Rousseau dans l'*Émile* : « *La capitale est pleine d'amateurs et d'amatrices* » ;
- **amatrice** dérive « d'une langue polie », le latin *amatrix*, féminin d'*amator*, devenu *amatrice* en italien ;
- **amatrice** est conforme à l'**analogie**, c'est-à-dire « *en rapport, par sa formation, avec d'autres mots de la langue... Les analogues d'Amatrice*³ *sont sans nombre* ». Et de citer *directeur, directrice, etc.* ;
- « *L'oreille enfin doit approuver dans Amatrice la désinence qu'elle approuve dans directrice, tutrice, actrice...* ».

L'un des protagonistes qui interviennent dans la discussion fait remarquer que la démonstration serait valable pour **autrice**, si une femme qui fait un livre « *n'était pas une femme extraordinaire...* ».

1. « *Tous les écrivains ont été néologues* » (préface, p. 8).

2. « *Tous les mots que j'ai ressuscités [et créés] appartiennent au génie de la langue française [Ils] viennent de boutures et sont sortis... de la forêt pour former autour d'elle des tiges nouvelles* » (préface, p. 5 et 6).

3. Mercier emploie les majuscules de façon toute personnelle...

En conclusion, Mercier déplore que les adversaires de cette féminisation aient « joué naïvement » sur le mot **amatrice** (la matrice) et aient conduit « une petite coterie de femmes scrupuleuses [à se proclamer] Amateuses malgré l'analogie, et Amateurs malgré le sexe ». On constate que les querelles ont la vie dure, et que le mépris est souvent l'ultime argument des opposants.

Non content de s'abriter derrière les règles déjà énoncées par les Anciens¹, Mercier en appelle à l'Être Suprême et invoque, pour défendre la légitimité des mots, la théorie naturelle du langage, elle aussi connue dès l'Antiquité² : « Le langage est un don du créateur, et naturel à l'homme, comme de penser et de réfléchir. » Cette garantie divine s'étend aux mots dérivés d'un « mot radical », à toutes les créations verbales respectueuses des règles. C'est au nom de cette philosophie spiritualiste que Mercier s'en prend avec acharnement aux empiristes Condillac et Locke, traités d'« *idiologues* » pour avoir attribué l'origine du langage à une convention arbitraire. (À suivre.)

Anne-Marie Lathière

1. En particulier Horace, *Art Poétique*, v. 48-72.

2. Préface, p. 27. Socrate, dans le *Cratyle* de Platon (430 a), définit le mot, d'origine naturelle, comme imitation de l'objet. Partisan de cette théorie, Mercier propose de remettre en circulation *longuerie*, que l'on trouve chez Montaigne, et qu'il juge préférable à *longueur*, dont la fin tranchante contredit le sens (préface, p. 17). Horace (*Art Poétique*, 108-111) et Cicéron (*De l'orateur*, III 216) attribuent l'origine du langage à la Nature.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Unités de mesure

Il nous paraît utile de rappeler les règles élémentaires en usage. Les unités réglementaires ont été fixées par le décret du 3 mai 1961 relatif à l'emploi des unités du système international dénommé S.I.

Orthographe

Il est d'usage (recommandé par l'AFNOR), pour l'indication de la mesure d'une longueur, par exemple **trois mètres**, d'écrire : trois (le nombre en lettres et l'unité en lettres) qui obéit aux règles d'orthographe avec un *s* pour le pluriel ; l'écriture abrégée est **3 m**, avec le nombre en chiffres et l'unité en symbole, sans point, car il ne s'agit pas d'une abréviation (ne pas mettre un *s* au pluriel pour un symbole).

Autre exemple : pour une intensité de courant : **trois ampères** (avec un petit *a* pour *ampère*) ou **3 A** (avec le symbole *A* en majuscule, car il s'agit d'une unité se rapportant au nom d'Ampère) ; de même que, pour une puissance, on écrira **quinze watts** (*w* minuscule) ou **15 W** (majuscule car il s'agit de M. Watt).

Multiples et sous-multiples

Les préfixes utilisés devant le symbole de l'unité sont donnés dans le tableau suivant

MULTIPLES			SOUS-MULTIPLES		
facteur	préfixe	symbole	facteur	préfixe	symbole
10 ¹⁸	exa	E	10 ⁻¹	déci	d
10 ¹⁵	peta	P	10 ⁻²	centi	c
10 ¹²	téra	T	10 ⁻³	milli	m
10 ⁹	giga	G	10 ⁻⁶	micro	μ
10 ⁶	méga	M	10 ⁻⁹	nano	n
10 ³	kilo	k	10 ⁻¹²	pico	p
10 ²	hecto	h	10 ⁻¹⁵	femto	f
10	déca	da	10 ⁻¹⁸	atto	a

Exemples d'application

- 5 kWh (cinq kilowattheures) ;
- 100 km/h (cent kilomètres par heure) ;
- 10 GW (dix gigawatts) ;
- 7 hPa (sept hectopascals) ;
- 20 cm (vingt centimètres).

Écritures erronées

On voit quelquefois chez les commerçants pour 2 kg (deux kilogrammes) : « 2KGS » ou « 2 KGrs », ou dans les panneaux des Ponts et Chaussées pour 50 km/h : « 50 KMH ». Ces exemples montrent que les adultes et même les responsables des services techniques sont mal informés, et cela induit, dans l'enseignement, des difficultés auprès des professeurs et des élèves.

Je rappelle que 1 h = 60 min (et non pas « 60 mn », et surtout pas « 60' », car ce symbole est réservé aux angles en géométrie et en cosmologie).

Armand Hadria

Cercle Blaise-Pascal

Petits rappels

Notons la différence étonnante entre le verbe itératif **rouvrir** et le substantif dérivé **réouverture**, responsable de l'emploi par certains locuteurs du verbe « réouvrir », qui n'existe pas : « Israël a décidé de rouvrir partiellement la bande de Gaza. » (P. Claude.)

L'expression « dans le but de » est fautive : quand on vise un but, on n'est jamais dedans. Préférons-lui **en vue de**.

Les grammairiens sont unanimes : **on se rappelle quelque chose**, tandis que l'**on se souvient de quelque chose**.

Jean Tribouillard

Se voir + infinitif*

La règle d'accord est simple et, chose assez rare, elle est expliquée dans les dictionnaires à l'article « voir ». Dans l'expression *s'être vu + infinitif*, le participe passé s'accorde quand le sujet de *s'être vu* est également le sujet du verbe à l'infinitif.

Dans l'exemple « *Les deux opérateurs s'étaient vu attribuer des fréquences* », il y a deux sujets : d'une part, *les opérateurs*, sujet de *s'étaient vu* et, d'autre part, *le Conseil*, sujet sous-entendu, qui attribue les fréquences. **Deux sujets, donc pas d'accord.**

Il en est de même pour « *Elle s'est vu interdire l'entrée de la tour* », on lui a refusé l'entrée : deux sujets, donc pas d'accord.

En revanche, dans « *Elle s'est vue renoncer à ses projets* », *elle* est le sujet de *s'est vue* et de *renoncer* : **un seul sujet, donc accord.**

* Lettre interne du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), octobre 2009.

Envie – À l'envi

Le nom féminin envie est issu au X^e siècle du latin *invidia*, « jalousie, haine » ; il a perdu le sens de « haine » au XVII^e siècle.

- L'envie est un désir mêlé de dépit, de ressentiment, d'irritation, inspiré par les avantages, les biens, le succès d'autrui :
 - *Rongé d'envie, cet homme a gâché sa vie.*
 - *L'envie est un des sept péchés capitaux.*

- Ce mot désigne aussi le désir de jouir d'un avantage, d'un plaisir égal à celui d'autrui :

- *Cette belle maison excite l'envie de ses voisins.*
- Proverbe. *Il vaut mieux faire envie que pitié.*

- L'envie est, couramment, le désir soudain et vif de faire quelque chose :

- *Le beau temps donne envie de se promener.*

Il s'agit aussi d'un besoin organique : *avoir envie de dormir.*

- Les expressions **avoir envie de** et **avoir envie que** (+ subjonctif) sont synonymes de « désirer, souhaiter » :

- *J'ai bien envie d'aller au cinéma.*
- *L'enfant n'a pas envie que ses parents s'en aillent.*

L'expression **faire passer l'envie d'une chose à quelqu'un** signifie lui en ôter le désir, le dégoûter de cette chose.

- Dans le corps humain, le mot **envie** désigne, familièrement :

- une tache cutanée présente à la naissance et ainsi nommée parce qu'on croyait qu'elle indiquait une envie de la mère pendant la grossesse (*naevus*, tache de vin) ;
- (au pluriel) des petites peaux qui se soulèvent sur le pourtour des ongles.

La locution adverbiale à l'envi est issue de l'expression **jouer à l'envi de**, c'est-à-dire sur le défi d'un adversaire, où **envi**, provocation, est issu de l'ancien français *envier*, signifiant « inviter, provoquer à », du latin *invitare*, « inviter, engager » :

- *Les coqs, ce matin, chantaient à l'envi, à qui mieux mieux, comme s'ils rivalisaient les uns avec les autres.*

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des nombreuses chroniques publiées régulièrement par la délégation du Cher dans plusieurs journaux, dont *La Voix du Sancerrois*, *Le Journal du Centre*, *Le Berry républicain*...

L'équipe est composée de Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot, Chantal et Michel Hamel et Alain Roblet.

Trop de « moins » nuit !

Appelés « moins » en langage typographique, les tirets appartiennent aux signes de ponctuation. Ils ne doivent pas être confondus avec les traits d'union (dénommés, eux, « divisions », parce qu'ils sont employés pour les coupures de fin de ligne). Plus longs que les traits d'union, les tirets délimitent plus nettement que les virgules les termes mis en incidente. Notamment en presse, ils sont donc utilisés pour attirer l'attention du lecteur sur un passage important, sur un argument jugé essentiel, etc.

Les tirets sont considérés comme des signes ne heurtant pas le lecteur, ne gênant pas le suivi de la lecture, contrairement aux parenthèses, qui feraient perdre le fil du texte dès lors qu'elles enserrent un propos quelque peu développé. En presse, les consignes sont, par conséquent, de ne mettre entre parenthèses qu'un nombre, une courte précision, une référence, une brève réflexion, une date...

Pour qu'un texte soit aisément compréhensible, il faut que, entre autres, la ponctuation soit précise, ni lacunaire ni excessive. Ainsi, il est fortement déconseillé d'employer plus d'une paire de tirets dans une phrase. Certains, pourtant, même de grands écrivains, oublient cette recommandation de bon sens :

« Il n'est peut-être pas très nécessaire de présenter un récit dont le contenu peut passer pour s'apparenter visiblement – et pour cela nulle excuse ne sera ici présentée – à certains ouvrages d'une école littéraire qui fut la seule – la discussion n'étant même, à ce sujet, plus possible – à apporter dans la période d'après-guerre autre chose que l'espoir d'un renouvellement – à raviver les délices épuisées du paradis toujours enfantin des explorateurs. » (« Avis au lecteur », *Au château d'Argol*, Julien Gracq, Librairie José Corti, 1938.)

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de l'œil

- Un œil au beurre noir, poché** Apparaît pour la 1^{re} fois en 1835, dans le *Dictionnaire de l'Académie*. L'expression, qui est dans Littré, a été précédée d'« *œil poché au beurre noir* » et en révèle l'origine probable.
« *J'ai refusé héroïquement de répondre à leurs questions ; j'y ai gagné quelques gifles, un œil au beurre noir, même pas un passage à tabac en règle comme dans Peter Cheyney.* »
(R.Vailland.)
- Avoir le compas dans l'œil** Juger à vue d'œil avec précision, exactitude, sans prendre de mesures.
« *Il avait le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie.* » (Saint-Simon.)
- L'œil du maître** La surveillance attentive du propriétaire ; l'expression a pu être popularisée par La Fontaine : c'est en effet le titre d'une de ses fables.
« *C'est lui aussi qui remonte de sa loge une série de cerceaux de papier humides, d'un collage hâtif. "Je fais tout moi-même ! déclare-t-il. L'œil du maître !"...* » (Colette.)
- Le mauvais œil** Le mauvais sort porté par le regard.
« *Même à la Cour, on attribuait à Cornélius cette fatale influence que les superstitions italienne, espagnole et asiatique ont nommée le mauvais œil.* » (Balzac.)
- Coup d'œil** Regard rapide (XVII^e siècle) ; s'emploie aussi en locution verbale avec les verbes *donner* et surtout *jeter*.
« *"Tiens ! Bonjour !", répondit celle qui serra la main de ces dames. "Oui, je suis entrée donner un coup d'œil."* » (Zola.)
- Avoir bon pied, bon œil** Être vigoureux, très valide (par rapport à l'âge).
« *J'ai bon pied, bon œil, bonne santé. J'espère vivre assez pour savoir dans quel chemin vous mettez les pieds.* » (Balzac.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

L'italique, ou « le romain penché »...

Les caractères d'imprimerie le plus couramment utilisés en typographie sont le romain et l'italique. On appelle « romain » le caractère dont le dessin des lettres est vertical ; c'est le type « normal »... L'italique – ainsi nommé parce que son dessin imitait l'écriture en usage en Italie, à la Renaissance – présente des caractères penchés. (D'où l'expression savoureuse *marcher en italique*, « être ivre » – qui appartient au jargon des typographes.) En dépit des liens personnels qui nous rattachent au bourg de Collinée (Côtes-d'Armor), nous suivons l'opinion des experts de l'imprimerie, tel notre ami suisse Roger Châtelain : le typographe-imprimeur Simon de Colline, de Colines, ou de Collinée, n'a certainement pas inventé les caractères italiques. Tout au plus, de retour d'Italie où il avait été s'instruire auprès des grands maîtres, a-t-il fait connaître ces lettres dont l'inclinaison peut évoquer la tour de Pise !

C'est Alde Manuce, dit « Alde l'Ancien », v. 1449-1450 - 1515, qui a commandé à Francesco Griffo la gravure d'un caractère penché, lequel fut d'abord appelé « aldina », puis « vénitien », enfin « italique ». Ce caractère servit pour la première fois lors de l'édition des œuvres de Virgile en 1500-1501.

Si l'on entend respecter les règles typographiques, il est obligatoire de demander que soient composés en italique tels mots, telles expressions, tels passages d'un texte destiné à être imprimé : « *Véronique est une délicieuse opérette d'André Messager* ». Si, par

choix ou par impossibilité, l'italique ne peut être utilisé, il sera remplacé par l'indication de guillemets (« "Véronique" est une délicieuse opérette d'André Messager »*), voire, mais c'est beaucoup plus rare, par un souligné (« Véronique est une délicieuse opérette d'André Messager »).

En dehors du respect des règles typographiques, qui autorisent que l'on fasse ressortir certains mots, il n'est pas recommandé d'abuser de l'italique, du moins dans certaines familles de caractères : l'italique y est sensiblement moins lisible que le romain.

Traditionnellement, on met en italique : les titres de livres, de journaux, de revues ; les titres d'œuvres artistiques (tableaux, sculptures, œuvres musicales et lyriques...); les noms de baptême des bateaux, des avions, des hélicoptères (en revanche, les noms des types et des séries de bâtiments et d'appareils restent en romain, avec une majuscule initiale, et demeurent invariables : « L'Alouette III survolait les deux Zodiac 300 »).

Démonstration, avec plusieurs exemples : « C'est le rédacteur en chef de *La Vie du rail* » ; « Tous les après-midi, il achète *Le Monde* » ; « J'ai bien lu dix fois *Les Trois Mousquetaires* ! », « J'ai particulièrement apprécié *Tintin en Amérique...* » ; « *Le Huitième Nocturne* de Haydn », « Edith Piaf et Marlene Dietrich ont toutes deux chanté *La Vie en rose* » ; « *Le Spirit of Saint Louis*, de Lindbergh », « le tank *Valmy* », « la Caravelle *Ville-de-Marseille* »... Naturellement, nous reviendrons sur ce caractère pour lequel d'aucuns ont un fort... penchant.

Jean-Pierre Colignon

* La phrase citée étant entre guillemets français (« »), il est obligatoire de passer aux guillemets anglais (" ") ou guillemets américains (" "), de second niveau, pour le titre de l'opérette, qui est un « contenu » dans un « contenant ».

Courrier des internautes

Question : *Déjà usée de répéter autour de moi que « de mal en pire » est incorrect, je me désespère en entendant les mêmes personnes utiliser l'horrible formule que seul le diable a pu leur souffler : « moins pire ». Aidez-moi à les convaincre de leurs erreurs.*

Réponse : Il faut d'abord savoir que **pire** est un adjectif comparatif, et **pis** un adverbe superlatif. C'est la base du raisonnement.

Cela étant donc posé, l'expression figée **de mal en pis** est une locution adverbiale qui exprime une progression, une gradation. La situation allait **mal**, elle va **encore plus mal** ! Et ce **plus mal** s'exprime par le superlatif **pis**. C'est pourquoi on ne peut pas dire « *de mal en pire* » : il ne s'agit pas d'une comparaison mais de l'expression d'un degré plus fort, d'où ce superlatif. Remarquons que **mal** est un adverbe, et qu'on ne peut pas utiliser un adjectif pour surenchérir sur un adverbe.

Examinons quelques expressions : **le remède est pire que le mal** (on compare les effets de l'un avec ceux de l'autre), **pour le meilleur et pour le pire** (addition de deux substantifs), **il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre** (l'adjectif qualifie le substantif *sourd* : un adverbe ne peut pas modifier le sens d'un nom).

On peut toutefois employer indifféremment l'un ou l'autre s'il se rapporte à un pronom indéfini ou neutre : **ce serait pire ou pis – que pourrait-il nous arriver de pire ou de pis ?**

En ce qui concerne « *moins pire* », c'est une faute parce que **pire** signifie « **plus mauvais** » et que la logique nous appelle à constater que « *moins plus mauvais* » n'a pas de sens : il associe un comparatif d'infériorité (moins) et un comparatif de supériorité (plus) ! Vos amis disent logiquement « *c'est moins mauvais* » ou « *c'est moins grave* ». Demandez-leur d'expliquer cette formule « *moins plus mauvais* » qui est le strict équivalent de « *moins pire* ». Ils seront embarrassés.

Pour un motif tout aussi évident, il est pléonastique de dire « *plus pire* », c'est-à-dire « *plus plus mauvais* ».

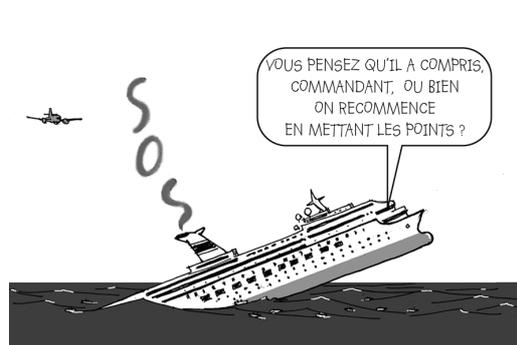
Jacques Pépin



Le langage des sigles



Une chose est certaine : un journaliste de radio qui prononce « U.L.M. » dans « rue d'Ulm » (cf. *DLF*, n° 235) ne sort pas de Normale supérieure. Pour le reste, on est enclin à pardonner l'injure par ignorance faite à la Grande Armée. Les embûches qui jalonnèrent sa marche glorieuse étaient moins nombreuses et trompeuses que celles que rencontre le discours moderne. Par exemple, ces vocables masqués, nommés sigles ou acronymes, si malaisés à identifier, surtout quand ils se trouvent parasités par les abréviations à la mode.



Vive les chiens !

« *Renseignez-vous sur le visuel* », me dit un papelard que m'envoie une grande surface.

J'aurais plutôt écrit : « *Renseignez-vous auprès du visuel* ». Mais bon, je sais que *sur* est une charmante préposition qui a la cote et dont il ne faut pas priver le contemporain. Bon. Bon. Mais où est le visuel ?



Car enfin, un visuel, c'est un sensuel, mais dont le sens le plus exercé, le plus aiguisé est l'œil. Le visuel voit tout, tout chez lui passe par l'œil, il a tout à l'œil, il se rince l'œil, il vit par ses deux yeux, cet homme-là ! Or, sur le papelard, pas de monsieur, pas de voyeur ; outre le texte, rien que des photos d'objets proposés à ma concupiscence.

Inquiet, je vais voir le gérant de la grande surface et je lui dis :

– Où c'est-il qu'il est, ce visuel qui doit me renseigner ?

Il m'explique avec grosse condescendance qu'un visuel, de nos jours, est un truc qu'on voit, enfin quoi, quelque chose qui, sur papier ou sur écran, n'a pas de caractères, une photo, quoi ! un dessin, un croquis, une représentation, une peinture, une esquisse, une ébauche, une image, une icône, enfin quoi, un truc qu'on voit, quoi ! Je le remercie et, pour ne pas paraître trop attardé, je me mets à aboyer, car enfin, en employant « visuel » au lieu de dix autres mots trop précis, on réduit avantageusement le vocabulaire humain à l'étendue de celui du chien.

Bernard Leconte

Mystère et ministère

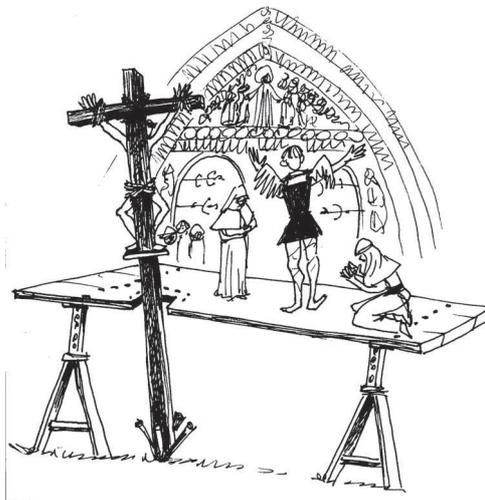
Professeur de lettres classiques, j'ai été très surprise de découvrir que certains manuels de français, au niveau collège ou lycée, proposent aujourd'hui la graphie « *mistère* » au lieu de *mystère* pour désigner le drame médiéval religieux qui se déroulait, comme les « miracles », sur le parvis des églises au Moyen Âge.

Or, c'est bien le grec *musterion*, « cérémonie sacrée », via le latin *mysterium*, qui a donné le mot *mystère*, l'upsilon grec se transformant toujours en « i grec » (et *Odusseus* donnant « Ulysse »).

Le *Dictionnaire culturel* d'Alain Rey, chez Robert, explique que le terme a sans doute été confondu au Moyen Âge avec celui de *ministerium* (signifiant « charge, office, fonction »)

qui a donné, comme chacun sait, les mots *ministre* et *ministère*, issus d'une autre racine et de sens différent.

Rappelons qu'au Moyen Âge les « mystères » mettaient en scène des représentations sacrées telles que la Nativité, la Résurrection ou la Passion du Christ (ex. : *Le Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban), tandis que les « miracles » (du latin *miraculum*, « prodige, fait merveilleux, surnaturel ») désignaient des drames religieux dont les sujets étaient empruntés à la vie des saints et où l'on croit reconnaître une intervention divine (comme *La Légende dorée*).



Katell Penanhoat-Bruckert

Ils l'ont dit...

Salon du livre d'Asnières-sur-Seine, dimanche 11 avril 2010... Au cours d'un débat, l'historien Benjamin Stora mentionne que certaine décision politique des années 1960 revenait « à soulever la boîte de Pandore ». Or, on ne « soulève » pas la fameuse boîte de Pandore... pas plus que l'on ne « soulève un lièvre » quand on pose une question gênante ou quand on révèle un scandale.

Dans le dernier cas, on **lève un lièvre** : au sens propre, en termes de chasse, on force l'animal à se montrer. Quant à l'autre expression, sa formulation correcte est : **ouvrir la boîte de Pandore**, au sens de « provoquer des catastrophes, répandre une infinité de malheurs ». « Soulever le couvercle de la boîte de Pandore » ne refléterait pas forcément la même idée, car la signification est bel et bien d'ouvrir en grand, d'ôter le couvercle de façon irréversible.

Rappelons que Pandore (dont le nom affirme qu'elle est un don de « tous les dieux ») est, pour Hésiode, la première femme, un... cadeau empoisonné fait aux hommes par Zeus le vindicatif, furieux d'avoir été trompé par Prométhée. Ce dernier avait avantagé les humains au détriment des dieux, auxquels il avait dérobé le feu. Pandore fut parée de la beauté et de la grâce pour séduire, mais Hermès plaça en son cœur la cupidité et la fourberie, et Héra lui instilla la curiosité et la jalousie...

En dépit des mises en garde, et de ses propres promesses, Épiméthée – frère de Prométhée –, accepta Pandore comme épouse. Celle-ci n'arriva pas les mains vides : elle apportait une jarre (la « boîte ») dont elle ne connaissait pas le contenu, et qu'il lui était formellement interdit d'ouvrir. Que croyez-vous qu'il arriva ?... À peine sur terre, Pandore, dévorée de curiosité, ouvrit la jarre, et répandit sur l'humanité un flot de maladies, de malheurs, de calamités. Elle put cependant refermer le couvercle sur l'espérance, qui était restée au fond de la « boîte ».

Mais, à la réflexion, y a-t-il vraiment de quoi se réjouir de savoir l'espérance enfermée tandis que les malheurs, eux, sont en circulation ?

Jean-Pierre Colignon

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Monde ou mondial

Dans les divers médias, on emploie de plus en plus souvent, et de façon que j'estime abusive, le mot *monde* dans des expressions comme : « économie monde », « littérature monde »... Il s'agit, en fait, de décalques de : « *world economy* », « *world literature* »... Les « traducteurs » oublient que, dans les cas de ce genre, le mot *world* a valeur d'adjectif. Ainsi, « *world organisation* » ne signifie pas « organisation monde », mais « organisation mondiale ». Dans les exemples précédents, il est donc question d'**économie mondiale**, de **littérature mondiale**, même si l'économie ou la littérature considérées peuvent chacune constituer un monde.

Robert Vallée

Éloge de la dictée



Tous les matins, que le ciel soit gris ou bleu, que l'humeur soit bonne ou mauvaise, à huit heures trente-deux, nous étions debout à côté de nos bancs, nos tabliers bien boutonnés, nos mains bien propres, et la maîtresse tapait sur son bureau avec une grande règle de bois et disait : « *Asseyez-vous sans bruit et ouvrez vos cahiers !* » Et, dans cette classe sévère et sombre, s'ouvraient simultanément quarante cahiers, quarante plumes Sergent-Major se trempaient dans le petit encrier de porcelaine blanche encastré au coin du pupitre, et quarante têtes blondes et brunes d'une dizaine d'années se levaient pour lire la date écrite dans l'angle du tableau noir, modèle de pleins et déliés, modèle de lettres majuscules souples et élégantes, que nous recopions à dix carreaux de la marge, en haut de la page blanche qui inaugurerait une nouvelle journée.

Puis nous posions nos porte-plumes dans la grosse rainure de bois devant nous, nous croisions les bras et nous écoutions. Le texte de la dictée était lu d'une voix sûre et claire, à vitesse mesurée. La mélodie de la phrase se dessinait déjà ; quand la maîtresse reprenait son souffle, nous sentions la virgule ; quand l'intonation baissait, nous sentions venir le point ; s'arrêtait-elle dans sa descente ? Un point-virgule. Remontait-elle ? Un point d'exclamation. Bref, nous pénétrions déjà dans le monde nouveau d'un texte inconnu. Nous jugions déjà le style de l'auteur : longueur des phrases, richesse du vocabulaire, souplesse ou rigidité de la pensée ; l'auteur se dévoilait peu à peu.

Quand nous reprenions nos plumes, nous étions concentrés, soigneux, intéressés, inquiets, certes, car nous ne connaissions pas tous les mots que nous avions entendus. Mais nous nous mettions au travail, le buvard sous la main, avec sérieux et humilité.

La dictée nous enseignait le passage quasi miraculeux de l'oral à l'écrit, nous donnait donc naturellement le sens de l'abstraction, si difficile à faire naître dans l'esprit d'un enfant.

La dictée nous enseignait l'attention et le soin : l'écriture était notée, il ne fallait pas de taches, un mot mal écouté serait forcément mal écrit.

La dictée nous enseignait la logique : la leçon de grammaire apprise la veille nous donnait la clé de tant de difficultés !

La dictée nous enseignait la confiance que nous devons avoir dans la maîtresse et la confiance que nous trouvions en nous-mêmes, lorsqu'une leçon avait été bien assimilée. Nous vainquions difficulté après difficulté. Nous sentions que le progrès dépendait de notre volonté. La dictée nous apprenait l'acquisition du savoir.

Elle nous enseignait aussi la modestie, car ils étaient bien rares les « 0 faute » inscrits dans la marge. Presque chaque jour, nous constatons qu'il y avait encore un mot que nous ignorions, un mot qu'il faudrait recopier sur deux lignes au moment de la correction, un mot qui entrerait dans notre trésor de vocables pour une prochaine dictée. Nous apprenions l'humilité, la sagesse de reconnaître nos faiblesses et le sens de la responsabilité.

La dictée n'était pas une torture subie, c'était un entraînement que nous faisons chaque matin, tels les joggeurs d'aujourd'hui, pour notre bien, pour notre santé intellectuelle. Et elle nous apportait le plaisir du travail bien fait.

La dictée, un exercice fasciste ? Quelle honteuse déformation du langage ! Dans l'esprit de ceux qui ont employé ce terme flottait sans doute vaguement l'idée d'un autoritarisme aveugle et cruel. Certes, la dictée était autoritaire, mais nous sentions bien le besoin d'une autorité bienveillante pour pénétrer dans le monde des adultes. La dictée n'avait rien d'aveugle : même si toutes les orthographes n'étaient pas explicables logiquement, elles s'imposaient à nous comme des conventions, et nous savions que la société humaine ne peut pas se passer de conventions.

Quant à la cruauté, c'est une notion que l'enfant ne ressent que lorsqu'elle est liée à l'injustice. La dictée n'était jamais injuste : elle punissait et récompensait selon des lois sûres. Quand il y avait une faute, l'élève se reconnaissait coupable. Il ferait mieux la prochaine fois.

La dictée était la clé des études réussies.

Françoise de Oliveira

Les jeux de mots d'Alfred Gilder



Invité d'honneur surprise du déjeuner du 9 janvier (voir *DLF*, n° 235, p. II), Alfred Gilder a choisi d'amuser les convives sur le thème « humour et politique ». Nous publions une petite partie de cette conférence.

La crise actuelle, tout le monde en souffre. C'est terrible dans tous les métiers, toutes les industries, pour tous les salariés, et même chez les « ponctionnaires », pardon, les fonctionnaires qui se plaignent. Bref, tout va mal. Jugez-en :

Chez Renault, les salariés débrayent ; du coup, la direction fait marche arrière.

À la SNCF, les cheminots craignent pour leur train de vie : ils menacent d'occuper les locos, peut-être même les wagons.

Les syndicats grognent. À EDF, ils sont sous tension.

Les métallos sont pris entre le marteau et l'enclume.

Dans le commerce, ça ne va pas fort non plus.

Les coiffeurs sont dans la rue : on craint des frictions avec la police.

Les boulangers ont des problèmes croissants, certains sont déjà dans le pétrin.

Pour les pâtisseries, ce n'est plus de la tarte.

L'épicerie est en déconfiture

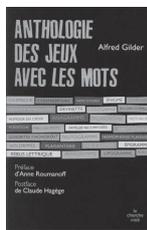
Les traiteurs s'estiment mal traités.

Les maraîchers sont dans les choux.

Les bouchers se battent pour défendre leur bifteck.

Les cafetiers trinquent.
 Les brasseurs sont sous pression.
 Les pêcheurs haussent le thon.
 Les éleveurs de volailles sont les dindons de la farce. Ils en ont assez de se faire plumer.
 Les éleveurs de chiens sont aux abois.
 Pour les couvreurs, c'est une tuile.
 Les tisserands filent un mauvais coton.
 Et les couturiers vont avoir du fil à retordre, et certains des revers.
 Les teinturiers en voient de toutes les couleurs.
 La céramique est en défaillance.
 Les potiers et les faïenciers en ont ras le bol.
 Les veilleurs de nuit en ont marre de vivre au jour le jour.
 Pour de faibles revenus, les pédicures travaillent d'arrache-pied.
 Les ambulanciers commencent à ruer dans les brancards.
 Les comptes des plombiers sont plombés.
 Les dessinateurs font grise mine.
 Les imprimeurs sont déprimés.
 Les dentistes n'en démordent pas : ils en sont réduits à bouffer à tous les râteliers.
 À cause du téléchargement gratuit, les chanteurs déchantent.
 Dans l'ébénisterie, on a déjà des lits sans scier, c'est vous dire si la crise est profonde !
 Même les prostituées sont dans une mauvaise passe.
 Tout ça fait que les cartomanciennes voient l'avenir d'un mauvais œil.

Mais, j'espère que nous n'aurons pas à dire comme ce chef d'État africain : « Nous étions au bord du gouffre. Depuis, nous avons fait un grand pas en avant. »



Des volcans et des îles



Avec le volcan islandais dont l'éruption a bloqué la circulation aérienne en avril, la manie de nommer les lieux dans la langue locale, en refusant de le faire en français, a fait la démonstration par

l'absurde de son ineptie. Les journalistes ont longtemps refusé l'obstacle : la presse écrite donnait le nom, mais à l'oral la périphrase triomphait. « Le volcan islandais » s'est vite imposé. Quelques présentateurs n'ayant pas prévu de stratégie d'évitement se sont lamentablement écrasés sur l'obstacle, piégés par les rédacteurs de leur annonce, qui, eux, n'avaient pas à subir l'épreuve de la prononciation. Il en est résulté un effet comique bientôt exploité par les satiristes dans des bêtisiers. Les séquences d'informations islandaises démontraient que l'énoncé en langue locale reste parfaitement hermétique pour une oreille française. L'explication du système orthographique et phonétique de l'islandais est inutile ici. L'objectif ne peut être de faire prononcer à l'islandaise (mission impossible) pour s'exprimer en français.

Eyjafjöll a un caractère exotique tellement séduisant, que les snobs, pédants et cuistres, qui ne manquent pas dans les médias, lui ont même préféré *Eyjafjallajökull*, le nom du glacier, qui peut aussi par métonymie désigner le volcan qu'il recouvre.

Pour une communication efficace, il suffit de s'exprimer simplement... en français. Faut-il rappeler que pour passer d'une langue à une autre il

existe une technique traditionnelle que certains semblent ignorer ou mépriser : la traduction :

- *jökull* est le « glacier » ;
- *fföll* est le pluriel de *ffall*, « mont », *ffalla* en est le génitif, « des monts » ;
- *eyja* est le pluriel d'« île » au génitif, « des îles » (les *Vestmann*, au large).

L'OLNI (objet linguistique non identifié) *Eyjafjallajökull* devient limpide : « le glacier des monts des îles ».

Entièrement composé de noms communs, génériques d'objets géographiques, ce nom manque certes de spécificité pour désigner un volcan en particulier. Selon un processus habituel, on peut conserver la partie la plus déterminante de la dénomination sous sa forme écrite dans la langue d'origine. Soit, le mont Eyja ou l'Eyja, qui sera prononcé à la française [ɛʒa]. Vouloir imposer la prononciation islandaise serait un défi aussi vain qu'inutile. Les déformations anarchiques qui seraient immédiatement produites ne feraient qu'introduire de nouvelles scories nuisibles au système du français. On ne précise pas que c'est un volcan. Pas plus en islandais qu'en français : *le mont Dore, la montagne Pelée, le puy de Sancy, le pic de la Fournaise, le mont Cameroun...*

Un mot qui veut dire « île » désignerait un volcan ? Pourquoi pas ? C'est déjà le cas au moins d'une ville, *Alger*. Les noms *Eyja* et *Alger*¹ sont synonymes par leur étymologie.

Espérons que l'*Eyja* se fera oublier, mais que la farce à laquelle se sont laissé prendre les médias servira de leçon. Il y a toujours moyen de s'exprimer en français pour informer les francophones.

Ange Bizet

Cercle François-Seydoux

1. Pour le prochain numéro, nous avons demandé à l'auteur, membre de la Commission nationale de toponymie, d'expliquer l'origine de ce nom et les procédés de dénomination.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

À la suite de démarches de nos associations et sur proposition d'un adhérent d'Avenir de la langue française, membre de l'Institut, cette Académie a voté à une écrasante majorité cette déclaration pour le maintien du français dans l'enseignement supérieur et la recherche.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres constate une tendance croissante à user exclusivement de la langue anglaise dans les congrès et colloques de certaines sciences humaines organisés en France. Ce comportement est illégal, il est regrettable au regard de la position traditionnelle de la langue française, et il donne un fâcheux exemple aux francophones du monde entier. D'autre part, il est défavorable au progrès de la recherche. En effet, la langue n'est pas neutre : elle convoie inévitablement des formes de pensée, surtout dans le domaine des sciences humaines, où la diversité est une richesse. L'usage exclusif d'une seule langue a pour effet un appauvrissement.

Il importe naturellement que les chercheurs français et francophones participent pleinement à ce qui se fait à l'échelle mondiale. Mais cela n'implique pas qu'ils renoncent à leur langue, qui, au contraire, leur facilite la tâche et accroît leur productivité.

Il n'est pas difficile de concilier le respect de la langue française et la nécessité de l'intercompréhension. L'Académie appelle à l'observance des règles suivantes, qui découlent de la législation en vigueur :

– Le français figure parmi les langues admises dans le programme de chaque rencontre organisée sur le territoire français, et il existe une version ou un résumé en français de tous les documents produits à cette occasion.

– Les participants français s’expriment oralement en français et, en cas de nécessité, distribuent ou affichent une traduction ou un résumé de leur communication en anglais ou autre langue.

– Les participants non francophones, en cas de nécessité, s’expriment en une autre langue et distribuent ou affichent une traduction ou un résumé en français.

Quant aux publications, l’Académie invite les chercheurs français à s’y exprimer en français, en accompagnant leurs textes, si nécessaire, d’une traduction ou d’un résumé en anglais ou autre langue.

Conférence de presse

interassociative du 30 mars 2010 au Salon du livre

À l’initiative d’Avenir de la langue française (ALF), qui en a assuré l’essentiel de l’organisation, une conférence de presse sur la langue française s’est tenue le 30 mars 2010 au Salon du livre. Elle fut présidée par Albert Salon (président d’ALF) et menée par Philippe de Saint Robert (président de l’ASSELAF). Plusieurs responsables associatifs eurent l’occasion de s’exprimer. DLF était représentée par Jacques Groleau. Claude Hagège, linguiste bien connu, fut l’invité d’honneur. Il eut des mots forts pour bien situer le devoir qui incombe aux associations et aux Français en général : « *Il faut nous battre, car il s’agit bien d’une guerre.* » Après avoir dénoncé la maltraitance subie par la langue française et constaté l’absence de politique concrète malgré certaines déclarations encourageantes du président de la République, les associations demandent au gouvernement l’organisation d’« États généraux de la langue française et de la francophonie ». Une lettre, rédigée au nom des seize associations liées à cette manifestation, a été envoyée à la présidence de la République avec copie aux plus hauts responsables politiques et culturels.

Marceau Déchamps

Ras-le-bowl !

Quelle idée saugrenue d'affubler notre bol d'un *w* ! Eh bien ! c'est ce que nous ferions si nos ancêtres n'avaient pas eu l'esprit d'intervenir. C'est que le mot *bol* vient de l'anglais et s'est longtemps écrit à l'anglaise, mais le bon sens l'a emporté, de sorte que l'on pourrait dire – familièrement – qu'on a du bol de ne plus avoir de *bolw*...

La même aventure est arrivée au *partenaire* et au *kangourou*, qui, eux aussi, pris à l'anglais, se sont d'abord écrits *partner* et *kangaroo*. De même pour le *fioul* et le *gazole*, qu'on écrivait encore *fuel* et *gas-oil* dans mon enfance. De même aussi pour le *conteneur*, qui, sauf chez quelques attardés, a supplanté la forme anglaise.

Alors, pourquoi ne pourrait-on pas continuer sur la même lancée et écrire, par exemple, « ponet ». Après tout, le féminin *ponette* existe...



Pourquoi ne pas boire du « ponche » et faire du « dingui » puisque ces orthographes sont attestées ? L'orthographe française, déjà bien compliquée, y gagnerait en cohérence et en simplicité¹.

Mais une question se pose : faut-il traiter ainsi tous les mots d'origine anglaise ? Franciser leur graphie, c'est les admettre en français et, par là même, saper le difficile travail des terminologues qui tentent de leur substituer un équivalent français : transformer *e-mail* en « imel », serait faire une concurrence déloyale à *courriel*. La réponse est simple : la francisation graphique ne devrait porter que sur les anglicismes qui sont établis en français depuis si longtemps qu'il serait vain de penser les chasser. On peut en faire aisément la liste en utilisant, par exemple, un dictionnaire comme le *Robert Junior* ou le *Larousse Junior*, destinés aux enfants de moins de douze ans. Ce sont les mots les plus fréquents et, dans le cas des anglicismes, les mieux implantés. Une fois établie la

liste de ces derniers, on peut proposer des francisations dans le style de celles qui ont été citées plus haut.

On ne doit pas se dissimuler que, parfois, on peut hésiter devant plusieurs graphies possibles, mais il semble que dans les cas suivants (la liste n'est pas exhaustive) un consensus puisse aisément s'établir :

bazooka > bazouka (espagnol *bazuka*)
 boomerang > boumrang (esp. *bumrang*)
 bungalow > bungalo ou bingalo (esp. *bungalò*)
 bulldozer > buldozeur
 flirt > fleurte
 freezer > friseur
 interview > interviou (esp. *interviù*)
 jockey > joquet
 leader > lideur (esp. *lider*)
 meeting > mitine (esp. *mitin*)
 nurse > neurse ; nursery > neurserie
 nylon > nilon (esp. *nilon*)
 pedigree > pédigré (esp. *pedigri*)
 pyjama > pijama (esp. *pijama* ; ital. *pijama*)
 scooter > scouteur
 ticket > tiquet
 toast > toste
 toboggan > tobogan (esp. *tobogàn*)

Qu'en pensent les lecteurs de *DLF* ?

Michel Masson*

1. Voir, sur ce sujet, « Xénographies, anglographies et mondialisation », de Michel Masson et Renée Honvault-Ducrocq, in *Liaisons-Aïroe*, n° 39-40/2007, p. 123-142.

* NDLR : professeur émérite à l'université Paris-III.

Tableau d'horreurs

- La diminution des vocations de prêtres a incité la Conférence des évêques de France à lancer une campagne publicitaire de recrutement par voie d'affichage. L'idée est respectable, mais une des affiches nous choque.

On y voit un jeune homme brandissant, à hauteur du cou, un carton où figure le dessin d'une veste avec un col romain.



La veste est barrée de la mention « *Why not ?* » et le revers porte un macaron où est inscrit « *Jesus is my Boss* ».

Après avoir abandonné le latin pour se rapprocher du peuple, l'Église de France adopte un langage étranger pour faire campagne dans notre pays. Faut-il maîtriser la langue anglaise pour entrer dans les ordres ?

De grands écrivains catholiques ont usé de notre langue pour la plus grande gloire de l'Église. La langue française, langue de la « fille aînée de l'Église », mérite mieux que de devenir une langue vernaculaire que des missionnaires anglicisés pratiqueront accessoirement pour convertir le petit peuple.

Nous craignons que M^{gr} Bernard Podvin, chargé de cette campagne, n'ait été mal conseillé par quelque diable déguisé en publicitaire. Puisse la lettre que nous lui avons envoyée le déssiller et l'amener à prononcer un « *Vade retro, Satanas* » salutaire !

- La municipalité de Marseille vient d'opter pour un slogan qui devrait être la « marque » de la ville. Les



conseillers en communication, pauvres en imagination, ont encore singé le modèle anglo-américain.

Ce sera donc « *Marseille On the move* » qui portera la renommée d'une des plus illustres et anciennes cités françaises.

Nous sommes sidérés par cette soumission que l'on n'attendait pas de la part d'une ville si fière de son identité et de ses particularismes. Le coca-cola remplace le pastis, et le Big Mac, la bouillabaisse ! Marius et César doivent se retourner dans leur tombe !

Puisqu'il s'agit de faire briller le nom de Marseille à travers le monde, son maire, Jean-Claude Gaudin, qui se réclame de l'amitié du président de la République, Nicolas Sarkozy, devrait s'inspirer des propos de ce dernier, tenus le 20 mars 2008 : « *La mondialisation ne démode pas la Francophonie, elle la rend plus nécessaire.* » Ajoutons à cela que sa haute fonction républicaine lui impose d'appliquer avec fermeté et d'illustrer avec enthousiasme l'article 2 de la Constitution, qui stipule : « *La langue de la République est le français.* »

Tiendra-t-il compte de ces arguments que nous lui avons adressés par lettre ?

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

- La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Confédération générale du travail (CGT) ont décidé de lancer un site internet commun pour la promotion du plurilinguisme dans l'entreprise.

Cette initiative a été placée sous le patronage officiel de la Délégation générale à la langue française, de l'Office québécois de la langue française, de la FTQ et de la CGT.

Ce portail devrait permettre de faciliter l'information des salariés sur leurs droits linguistiques et de créer des synergies transatlantiques en faveur de la langue française dans les entreprises et les organisations internationales. Cette initiative témoigne d'une prise de conscience de la question linguistique par les acteurs syndicaux. Sans nous départir de notre neutralité politique, nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée de ce renfort sur le front de la défense et de la promotion de la langue française.

L'adresse du site sera prochainement référencée sur notre propre site.

- Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux Affaires européennes, est intervenu auprès de lady Ashton, ministre européenne des Affaires étrangères, pour lui conseiller fermement de faire un séjour linguistique en France afin de mieux maîtriser notre langue. Non sans humilité, la représentante de la diplomatie européenne lui a confirmé qu'elle irait avant l'été suivre un cours de français dans un établissement

spécialisé en Provence, près d'Avignon. Peut-être ajoutera-t-elle le charme de l'accent du Midi à sa nouvelle compétence linguistique. Nos compliments aux deux protagonistes, l'un pour avoir défendu la pratique de notre langue, l'autre pour avoir admis sa faiblesse et avoir entrepris une formation. Il va sans dire que nous comprendrions la protestation de nos amis anglais, allemands et italiens, si un Français, nommé au poste de lady Ashton, ne pratiquait aisément aucune des autres grandes langues de travail de Bruxelles.

- (D'après l'AFP, le 16 février 2010.)

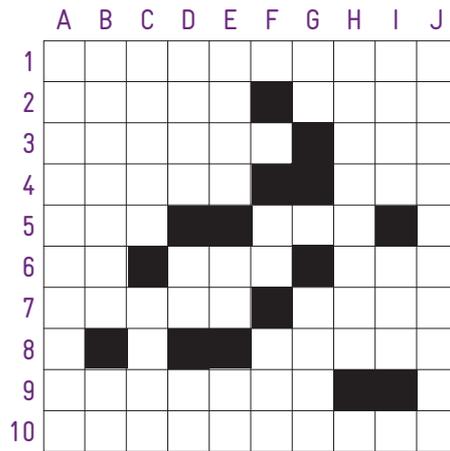
La compagnie allemande des chemins de fer, la Deutsche Bahn, a annoncé sa volonté de renoncer aux anglicismes qui pimentent ses annonces et sa publicité, en réponse aux critiques d'usagers et de députés. Dans la foulée, le ministre des Transports allemand, Peter Ramsauer, a interdit le recours aux anglicismes au sein de son ministère.

Voilà un bel exemple de mise en pratique d'une volonté politique en faveur de la langue nationale.

Quand la SNCF aura-t-elle le même sursaut en faveur de notre propre langue ? Quand remplacera-t-elle ces TGV Family, TGV One, Box TGV, iDNIGHT par des termes français ? Continuons à protester et à alerter nos parlementaires à l'image de ce qui s'est fait outre-Rhin, en espérant obtenir un résultat aussi positif !

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



- | | |
|--|--|
| 1. Qualifie le gaz qui nous empoisonne. | A. Célèbre pour ses Renoir, son Tivoli et ses ultramondialistes. |
| 2. Pierre précieuse. N'est pas encore européen. | B. N'a pas besoin d'expérience. Jésus-Christ. |
| 3. Surveille son abbaye. Un anglais renversé. | C. Tirer du lait sans chef. Don de vache. |
| 4. De colère, elle s'est cabrée. Marin ou attique. | D. De Prusse ou d'outremer. C'est lui ! Plus grande que le chemin vicinal. |
| 5. Capitaine au long cours. Suffisant. | E. Crâne de chauve. Démonstratif. Éducation nationale. |
| 6. Lettres d'Hortefeux. Pas là. Âge bouleversé. | F. Expression de mépris. Monarque ébranlé. |
| 7. Tel un bon gigot. Par le soleil ou la vie. | G. Chef d'Italie. Elle nous inspire. |
| 8. Affluent de la Marne. | H. Magistrat romain. |
| 9. Monde. | I. Contient nos espoirs ou nos regrets. Arme de l'Amour. |
| 10. Elle n'habite pas toujours Tallinn ou Tartu. | J. Vert à la mode. |

Nouvelles publications



AUTOPSIE DU MAMMOUTH. L'ÉDUCATION NATIONALE RESPIRE-T-ELLE ENCORE ?

de Claire Mazon, préface de Natacha Polony

Jean-Claude Gawsewitch, « Coup de gueule », 2010, 288 p., 19,90 €

Une jeune agrégée de géographie analyse avec une cruelle pertinence les dysfonctionnements de cette Bête monstrueuse et imprévisible que d'aucuns songent à « dégraisser », comme si là se trouvait la solution miracle. L'auteur renvoie dos à dos les responsables de tous bords : de l'Administration aux syndicats, des apparatchiks inamovibles aux profs désarmés, aux parents envahissants dans les écoles et absents près de leurs enfants, aux gestionnaires ubuesques des moyens financiers : « Le Mammouth en balade », « Les interdits du Mammouth », « Parents vs Mammouth », « Qui veut noyer son Mammouth... »... À la fin de cette révolte lucide, elle présente une trentaine de propositions raisonnables et cohérentes – qui devraient donner des idées à nos gouvernants et rendre quelque espoir aux « soutiers du Système ». *Nicole Vallée*



PASSION DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Gérard de Cortanze

Desclée de Brouwer, 2010, 240 p., 19 €

Dans cette superbe anthologie, Gérard de Cortanze a choisi trente-trois textes significatifs sur notre langue, classés en cinq catégories, allant de l'histoire à la Francophonie, et de Joachim Du Bellay à François Cheng. La lecture des premiers textes fondateurs s'avère un peu ardue, mais féconde. Ce voyage dans l'espace et dans le temps remet en perspective la thématique du français et de ses tribulations diverses. Dans sa *Défense de la langue française*, Albert Dauzat voyait un danger dans... l'espéranto. D'autres auteurs craignaient l'emprise excessive de la télévision. Pas de sms encore ! Ce livre est aussi un combat d'idées. Gérard de Cortanze, outre sa belle introduction, fournit une description sommaire de chaque écrivain. Il nous présente différentes sensibilités ; de la tendance plutôt défensive et révoltée face au franglais et aux barbarismes (Jean Dutourd, Étiemble, Dominique Noguez...), aux réformistes modérés (Jacques Laurent) ou plus radicaux (Queneau). Hélène Carrère d'Encausse croit au multilinguisme, tout comme Patrick Chamoiseau. Des étrangers amoureux de notre cause figurent dans ce florilège, de Cioran à l'irremplaçable Senghor, entre autres. Une belle bibliographie sélective clôt l'ouvrage. Très utile, mais il y manque *L'Hexagonal tel qu'on le parle*, de Robert Beauvais, *Mauvaise langue*, de Cécile Ladjali, *Nous, on n'aime pas lire*, de Danièle Sallenave, et ce cri d'amour ultime et visionnaire par endroits : *Mignonne, allons voir si la rose...*, de François Cavanna. Peut-être pour un deuxième volume ? *Christian Nauwelaers*



LES EXPRESSIONS VERBALES FIGÉES DE LA FRANCOPHONIE. BELGIQUE, FRANCE, QUÉBEC ET SUISSE, de Jean-René Klein, Jacques Labelle, Christian Leclère, Annie Meunier, Corinne Rossari, coordinatrice Béatrice Lamiroy

Ophrys, « L'essentiel français », 2010, 166 p., 16 €

De savants linguistes analysent diverses expressions communes aux quatre principaux pays de la Francophonie, ou à trois, deux, voire une seule, spécifique à l'un d'eux. Elles diffèrent parfois d'un ou deux mots : *J'y vais à* (ou *de*) *reculons*

– Avoir les **chevilles** (ou le **cou**) qui *enfle*nt. Parfois, une même phrase a des sens très différents : Avoir de l'allure (du chic – de l'ordre dans son ménage – être raisonnable). Très souvent, des phrases différentes expriment la même idée : *C'est chou vert et vert chou* et *C'est bonnet blanc et blanc bonnet*. Arriver comme les carabiniers et Arriver comme les figues après Pâques. Attendre mer et monde et Attendre monts et merveilles. Le Français ignore ce que veut dire : *Tomber avec son derrière dans le beurre*. Et, en dehors de l'Hexagone, *La girafe peut aller se faire peigner*, nul n'y trouvera à redire. Copieuse bibliographie, glossaire, index et liste de 152 expressions. **N. V.**



LE RETOUR DU GÉNÉRAL, de Benoît Duteurtre

Fayard, 2010, 224 p., 17,90 €

Grâce à ses souvenirs des années 1960 et 1970, Benoît Duteurtre a allumé le feu... avec cet étonnant brûlot. Que se passerait-il si de Gaulle revenait un soir, sur les écrans de télévision, pour lancer le signal d'une « Nouvelle Révolution française »... contre les excès de l'Europe et de la modernité en général, y compris sur le plan linguistique ? Il reprend le pouvoir pour un court moment, et nous assistons à un retour de la France d'antan ! Avec un appel à utiliser la langue du pays, en réaction contre une certaine anglicisation forcenée. Et dans la France à nouveau gaullienne, lors d'une réception, il félicite des informaticiens qui ont mis au point un système d'exploitation exclusivement français, dans sa conception comme dans son langage. Les interviews – pardon : entrevues ! – télévisées du Général le voient manier une syntaxe impeccable. Quand le rêve s'achève, l'écriture phonétique triomphe ! Une fable délectable et un cri de révolte agrémenté d'humour. Bravo à Benoît Duteurtre ! **C. N.**



DICTIONNAIRE DU LOOK, de Géraldine de Margerie, photos d'Olivier Marty

Robert Laffont, 2009, 284 p., 22 €

« Une nouvelle science du jeune », tel est le sous-titre de ce savoureux ouvrage, qui entend sortir les adultes de leur désarroi et les ados de leur ghetto, en offrant une plongée ethnographique au pays du jeune et en jetant les premières bases d'une nouvelle discipline, la « popsociologie ». Vous allez tout savoir sur les comportements et le langage de l'arty..., du bimbo..., de la gothic lolita..., de Marie-Chantal..., du néodandy..., du teuffeur... Vous pourrez vous adonner à quelques exercices de style autour d'un passage de Balzac. Le tout est illustré de photos plus inattendues les unes que les autres. **N. V.**



LA SAGESSE DU PROFESSEUR DE FRANÇAIS, de Cécile Revéret

L'Œil neuf, 2009, 104 p., 13,50 €

Cet opuscule est un pur ravissement. Il est l'œuvre d'un professeur de lettres classiques, qui l'écrivit durant les derniers mois (difficiles) de son activité au collège Jean-Jacques-Rousseau du Pré-Saint-Gervais, établissement devenu de plus en plus « sensible », à mesure que s'approchait l'heure de la retraite de la narratrice. Cécile Revéret nous conte ses démêlés avec les autorités académiques, les inspecteurs et inspectrices, et les difficultés de ses collègues professeurs de langues – qui parfois implorèrent son aide – pour enseigner les bases élémentaires de la grammaire française à des élèves-cobayes d'« expériences » pédagogiques qui « font la nique » au simple bon sens. On en arrive à un point où l'usage d'une grammaire est à proscrire, où les jeux de devinettes et le culte absolu de l'autonomie de l'élève, qui n'en demande pas tant, sont érigés en dogme absolu : la « compétence » plutôt que la trans-

mission, en (très) gros. Et on obtient des étudiants qui ont des difficultés de plus en plus grandes à lire des textes un peu exigeants, à rédiger, à comprendre les différents composants d'une phrase. En opposition souriante mais déterminée à ces errements, Cécile Revéret nous enchante souvent, avec son témoignage de jeunes gens et jeunes filles pas du tout « privilégié(e)s » qui, grâce à la bonne maîtresse qu'ils ont eu la chance d'avoir, découvrent les joies de la littérature, de la poésie classique, de la beauté de notre langue, qui est un lieu non « de pouvoir » mais de construction de soi, de possibilité d'échanges, et de découverte d'une forme de liberté intime, essentielle pour affronter notre monde et sa vulgarité, voire sa barbarie. Un livre parfois désabusé, mais surtout généreux, intelligent, et donc humaniste. C. N.



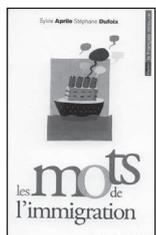
MAXIMES ET AUTRES PENSÉES REMARQUABLES DES MORALISTES FRANÇAIS, de François Dufay, préface de Christian Makarian

CNRS Éditions, 2009, 372 p., 10 €

Il s'agit d'un tout premier ouvrage en même temps que de l'ultime legs d'un agrégé de lettres et journaliste, brutalement disparu l'an dernier, à l'âge de 46 ans. Ces maximes, des bien connues aux totalement ignorées, sont dues, évidemment, à La Rochefoucauld, Pascal, Rivarol, Baudelaire, Valéry..., mais aussi à Christine de Suède, Helvétius, le prince de Ligne, Cioran... Qui a dit, par exemple : « *En amour, il n'y a que les commencements qui soient charmants.* »¹ – « *La raison nous trompe plus souvent que la nature.* »² – « *La mort est un bon pasteur, car elle ne perd jamais rien de son troupeau.* »³ – « *Être obligé de ménager les gens, quelle école supérieure d'intelligence!* »⁴ ? Chaque auteur bénéficie d'une présentation pleine d'empathie. Bibliographie et index thématique. N. V.

Réponses :

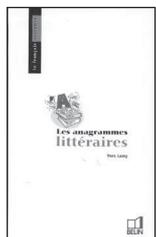
1. Le prince de Ligne. 2. Vauvenargues. 3. A. Rabbe. 4. Revérety.



LES MOTS DE L'IMMIGRATION, de Sylvie Aprile et Stéphanie Dufoix

Belin, « Le français retrouvé », 2009, 402 p., 8 €

« *L'immigré reçoit des épithètes comme des bastos. Derrière, il y a toujours du non-dit.* » Cette citation d'Alain Schiffrer demeure-t-elle valable ? Oui, hélas. Deux universitaires veulent aujourd'hui nous faire connaître la signification des mots et expressions concernant les immigrés, et en même temps leurs épreuves, leurs revanches parfois, journalières. Elles y parviennent dans un style alerte, en remontant aux sources, avec de nombreuses citations d'auteurs français et étrangers. ADN... Affaire du voile... Boat people... Convention de Genève... Minorités ethniques... Naturalisation... Titres de séjour... UNRRA... ZAPI... Zoulou... Index et bibliographie complètent un ouvrage qui vient à son heure. N. V.



LES ANAGRAMMES LITTÉRAIRES, d'Yves Lamy

Belin, 2008, 302 p., 15 €

Cet ouvrage à la couverture cartonnée, et qui se laisse glisser dans une poche, est l'occasion de faire une merveilleuse promenade dans le jardin d'agrément de notre littérature, des Grands Rhétoriciens (xv^e siècle) à la Littérature potentielle (Oulipo) de notre temps, et de vagabonder à travers tous les genres cultivés par la plume. Une lettre-préface de Jean Wirtz, professeur à l'université de Berne, dont le nom même se soustrait « à toute manipulation combinatoire », conduit immédiatement au cœur des secrets de l'anagramme, qui dissimulent l'identité d'un auteur qui s'expose. Les pseudonymes – il n'est pas interdit d'en avoir plusieurs – sont très souvent des

anagrammes. Georges Simenon, à 28 ans, en avait utilisé vingt-deux. Cet ouvrage est aussi un recueil d'anecdotes. Il révèle bien des mystères : pourquoi, par exemple, la société littéraire et philosophique d'Arras porte le nom de ROSATI... Chercheurs et curieux, c'est un bonheur de picorer dans ces pages et de passer parfois de l'anagramme à l'épigramme... Jacques Dhaussy



PETITE ANTHOLOGIE DES MOTS RARES ET CHARMANTS, de Daniel Lacotte

Albin Michel, 2007, 300 p., 12 €

Aucun doute : cette « Petite Anthologie... » par son esprit, son humour, sa verve et sa gentille polissonnerie s'ajoute à tous les « plaisirs de lire », même si elle a recours à plusieurs classements. Sous des mots assez généraux figurant dans l'ordre alphabétique se cachent les mots peu courants, oubliés, revigorés, ressuscités, remémorés et les expressions dans lesquelles ils se trouvent incorporés. Afin de les découvrir, on quittera le sommaire qui ouvre le volume et semble banal pour les index des mots et des expressions qui ferment l'ouvrage. Enfin, dans une abondante bibliographie, l'auteur cite des ouvrages très anciens comme le *Dictionnaire des Halles* (1696), d'Antoine Furetière, ou les *Curiositez françoises* (1649), d'Antoine Oudin. Il recourt aussi à des ouvrages plus récents comme ceux de Jacques Cellard ou d'Alain Rey. Nous avons même les références de trois dictionnaires d'argot.

Examinons l'article « Colère » : il est un des plus riches avec *acariâtre*, *accagner*, terme régional du centre de la France qui semble dériver du mot *cagne*, « chien », *acrimonie*, *atrabilaire*, *chanter pouilles* (XVII^e s.), *endêver* (XII^e s.), *grincheux* (*euse*), *horion*, *houspiller*, *irascible*, *jérémiade*, *maugréer*, *morigéner*, *quinteux* (*euse*), *revêche*, *sabouler*, *avoir maille à partir*, et *gracieux comme un fagot d'épines* (XVII^e s.). Les commentaires de ces mots et expressions contiennent encore de quoi enrichir notre vocabulaire. Le « Mensonge » connaît aussi bien des variations, du *bobard* aux *craques* en passant par la *galéjade*, le *godan* et la *carabistouille*... Que les *batchelettes gambillent*, qu'elles se méfient des *freluquets*, mais qu'elles n'hésitent pas à ouvrir ce livre, elles y apprendront beaucoup ! J. D.

À signaler :

- LA GRAMMAIRE EST UN JEU. 150 QUESTIONS POUR ÊTRE EN RÈGLE AVEC LA GRAMMAIRE, d'Ève-Marie Halba (Librio, 2010, 112 p., 3 €).
- VOYAGE EN FRANCOPHONIE. UNE LANGUE AUTOUR DU MONDE, d'Olivier Bleys (Autrement, 2010, 64 p., 12 €).
- LES MOTS DE L'ACTUALITÉ, d'Yvan Amar (Belin, « Le français retrouvé », 2010, 192 p., 6 €).
- L'HIPPIPHONIE, L'ARGOT DU TURF, de Lefanstouf (Horay, « Cabinet de curiosités », 2010, 204 p., 17 €).
- BOUCHE BÉE, TOUT OUIÉ... OU COMMENT TOMBER AMOUREUX DES LANGUES, d'Alex Taylor (Jean-Claude Lattès, 2010, 266 p., 18 €).
- AUTOUR DU MOT : PRATIQUES ET COMPÉTENCES, sous la direction de Claude Guaz et Christine Jacquet-Pfau (Lambert-Lucas, 2010, 240 p., 24 €).
- LE FRANÇAIS LANGUE D'ORIENT ?, de Giovanni Dotoli (Hermann, « Savoir : Lettres », 2010, 130 p., 25 €).
- TRADUIRE EN FRANÇAIS, DU MOYEN ÂGE AU XXII^e SIÈCLE, de Giovanni Dotoli, préface d'Alain Rey (Hermann, « Savoir : Lettres », 2010, 522 p., 35 €).
- DES MOTS... À L'ŒUVRE, de Jean-Paul Colin, préface d'Alain Rey (Lambert-Lucas, 2009, 290 p., 29 €).
- CAHIER DE DICTÉES POUR ADULTES QUI PENSENT QUE LEUR ORTHOGRAPHE EST PARFAITE ET QUI N'ONT PAS PEUR DES SURPRISES !, de Valentine Masson (Edigo, 2009, 66 p., 4,95 €).